

sudestavenir.fr

2020
**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**



Créteil - Parc du Peyroux

maire

Éditorial – 4

Gouvernance et territoire – p.6

L'institution – p.8

2020, le Territoire fortement mobilisé
face à la crise du COVID19 – p.11

GPSEA prépare l'avenir : les grands projets – p.14

GPSEA en quelques chiffres – p.21

Liste des élus (au 15 juillet 2020) – p.22

Organigramme des services territoriaux – p.25

GPSEA à vos cotés – p.26

GPSEA, partenaire au quotidien – p.28

GPSEA prépare l'avenir – p.47

GPSEA, les moyens d'agir – p.62

Bilan et indicateurs – p.84

Bilan financier 2020 – p.86

Les indicateurs clés – p.90

Édito



Boissy-Saint-Léger - Lavoir

Original



2020 a été une année particulière à plus d'un titre. La France et le monde ont traversé une crise sanitaire sans précédent qui a bouleversé nos vies. Notre territoire Grand Paris Sud Est Avenir a su faire face. D'une part, la collectivité s'est mobilisée pour continuer à assurer les services publics essentiels du quotidien que nous devons à nos concitoyens comme la collecte des déchets ménagers, la propreté urbaine, la restauration collective pour les enfants des soignants mobilisés et pour nos seniors encore plus isolés pendant cette période. **D'autre part, elle a adapté ses services au plus près du contexte et des besoins,** dans des domaines comme l'aide et le soutien aux entreprises, la culture avec la mise à disposition gratuite pour tous les habitants de l'ensemble des ressources numériques de nos médiathèques ou la continuité pédagogique assurée par nos professeurs des conservatoires, ou encore la solidarité, avec la mise en place d'un plan d'urgence sociale à destination des plus fragiles...

Fidèle à ses valeurs de solidarité et de proximité avec ses habitants et ses villes membres, Grand Paris Sud Est Avenir a pu distribuer plus de 110 000 masques dès le 11 mai, notamment aux habitants des 8 communes à plus faible population Le Territoire a également financé l'équipement logistique des 4 centres de dépistage installés sur le territoire, aidé financièrement la « Protection Civile 94 » pour la mise en place de centres de soins d'accueil afin de désengorger les services d'urgence ou encore subventionné l'acquisition d'un scanner pulmonaire pour le CHU Henri Mondor.

Les initiatives de Grand Paris Sud Est Avenir ont été multiples tout au long de cette année 2020. Vous trouverez dans les pages de ce rapport les grandes lignes de son action secteur par secteur ainsi que son bilan financier.

2020 a aussi été l'année du renouvellement de l'exécutif de GPSEA à l'issue des élections municipales. Mes collègues m'ont fait l'honneur de me porter une nouvelle fois à la présidence de ce territoire. La gouvernance partagée que nous avons mise en œuvre dans le cadre de la mandature précédente reste notre fil conducteur.

Véritable collectivité d'investissement, GPSEA a maintenu en 2020 le déploiement de sa politique d'investissement se traduisant par un programme volontariste et ambitieux construit en lien étroit avec les communes, notamment dans les secteurs de la voirie, de l'eau, des équipements culturels et sportifs mais également de l'aménagement. GPSEA consacre annuellement près de 50 millions d'euros en dépenses nouvelles d'équipement pour assurer le développement du territoire et améliorer le cadre de vie des résidents de chacune de ses communes. GPSEA est aujourd'hui l'un des territoires les plus avancés de la Métropole du Grand Paris.

Le rapport d'activité des services permet de rendre compte de **l'important travail accompli durant toute l'année 2020.** Il s'attache également à apporter un éclairage sur l'avenir.

Vous découvrirez dans les pages de ce rapport toute la dimension de notre territoire riche et diversifié, son originalité aussi et l'action qu'il mène au quotidien. C'est le fruit d'un travail collectif, de la volonté constante d'agir utilement et efficacement au service des communes et de leurs habitants.

Laurent CATHALA

Président de Grand Paris Sud Est Avenir

Gouvern et territoire



Boissy-Saint-Léger

ance

L'Institution – p.8

Une gouvernance équilibrée, des décisions partagées – p.8

Solidarité, cohésion et proximité, l'ADN de GPSEA – p.9

Imaginons l'après, une expérience collective – p.10

2020, le Territoire fortement mobilisé face à la crise du COVID19 – p.11

Solidarité – p.11

Aides aux entreprises – p.12

GPSEA prépare l'avenir : les grands projets – p.14

Plan Climat Air Énergie Territorial – p.14

Projet Alimentaire Territorial – p.16

Stratégie de l'Habitat – p.17

Plan Local de Mobilité – p.19

GPSEA en quelques chiffres – p.21

Liste des élus (au 15 juillet 2020) – p.22

Organigramme des services territoriaux – p.24



L'Institution

Une gouvernance équilibrée, des décisions partagées

Grand Paris Sud Est Avenir compte plusieurs instances politiques, destinées à organiser les prises de décisions des élus et garantir un fonctionnement collégial. Grand Paris Sud Est Avenir est dirigée par des élus municipaux. C'est le Conseil municipal de chaque commune qui, en son sein, désigne ses représentants qui participeront au Conseil de Territoire. Celui-ci élit à son tour, en son sein, le Président, les Vice-présidents et les conseillers délégués. Ils forment le Bureau.

Le Conseil compte 74 élus et se réunit au moins une fois par trimestre.

Le Conseil de Territoire a été renouvelé à l'issue des élections municipales de 2020. Lors de sa séance d'installation du 15 juillet 2020, **Laurent CATHALA a été réélu Président de GPSEA avec 70 voix sur 74.**

Le Bureau territorial est composé du Président, des 14 Vice-présidents et des 12 Conseillers délégués. Il a une fonction d'orientation, de préparation des décisions et de propositions sur tous les sujets entrant dans le champ des compétences de l'EPT. Il se réunit avant chaque conseil et à chaque fois que le Président le juge nécessaire.

Les commissions thématiques au nombre de quatre se réunissent avant chaque conseil pour examiner les points à l'ordre du jour et émettre un avis consultatif. Elles sont ouvertes aux élus municipaux dans le cadre de collèges associés.

Conseil territorial

1
Président :
Laurent Cathala,
Maire de Créteil

74 élus

14
Vice-présidents

12
conseillers
délégués





Conseil territorial

- ▶ La 1^{ère} commission «Affaires générales et finances», compte 19 membres;
- ▶ La 2^{ème} commission «Développement» compte 18 membres;
- ▶ La 3^{ème} commission «Cohésion» compte de 18 membres;
- ▶ La 4^{ème} commission «Développement durable, cadre de vie et quotidienneté» compte 18 membres.

Depuis sa création, la gouvernance partagée est un des piliers de fonctionnement de GPSEA. Cela se traduit notamment par l'association des maires aux décisions grâce aux conseils des maires, à la mise en place des comités de pilotage en matière d'opération d'aménagement, de world café pour les travaux de voirie...

Solidarité, cohésion et proximité, l'ADN de GPSEA

Depuis sa création, la politique de GPSEA repose sur les principes de solidarité, de cohésion et de proximité. **La solidarité s'exprime** aussi bien envers les populations qu'entre les communes et en particulier avec les plus petites leur permettant de générer un effet de levier sur les projets et les équipements ou de bénéficier de la même expertise et ingénierie que les grandes.

Cette solidarité se concrétise notamment grâce à l'activité de la Délégation Relations et Appui aux communes (DRAT). Ce service territorial offre un appui soutenu aux communes de moins de 12 000 habitants (juridique, finances, ressources humaines, marchés publics, urbanisme, aménagement...). Par exemple, la DRAT a mis en place des clubs des bonnes pratiques avec les communes autour des thématiques finances et ressources humaines. Il gère en outre le Fonds de solidarité qui a été reconduit pour les communes éligibles pour un montant total de 9 millions d'euros sur la période 2021-2026.

Mais le Territoire va plus loin afin de consolider sa solidarité et sa proximité avec les communes et les habitants, dans une période où les enjeux d'équité et de cohésion n'ont jamais été si prégnants.

D'un point de vue financier, le contexte de la crise sanitaire a conduit GPSEA à amplifier ses interventions de solidarité au moyen d'une action forte et proportionnée déployée au plus près du terrain, soit près de 4,4 millions d'euros mobilisés tout au long de l'année 2020.

GPSEA développe par ailleurs de nouvelles prestations d'ingénierie humaine et technique à l'attention des 16 communes, comme l'élaboration d'un observatoire économique et financier, un accompagnement en ingénierie de captation de cofinancement, un conseil en gestion de dette et de trésorerie.

« Imaginons l'Après », une expérience collective

La crise du COVID-19 a causé beaucoup de drames, de souffrances et d'inquiétudes, mais elle a aussi suscité de nombreux actes de courage, de solidarité, d'innovation et de dépassement de soi, porteurs d'une espérance nouvelle. En faisant advenir l'improbable, cette crise a ouvert l'horizon des possibles, et a donné l'opportunité à tous les agents de GPSEA d'imaginer l'Avenir, d'imaginer l'Après.

« Nous aurons à apprendre de cette période et à faire évoluer en conséquence et durablement nos services publics, notre fonctionnement interne. (...) Le déroulement de cette mission doit être l'occasion d'ouvrir une nouvelle grande séquence participative au sein de notre collectivité » explique la Direction Générale.

Ainsi, dès le mois de juin 2020, à la sortie du confinement, GPSEA a proposé une plateforme participative, des boîtes-à-idées papiers, un élargissement du Conseil prospectif et des temps de travail spécifiques pour permettre à chacun de partager ses idées sur l'après-crise.

Depuis sa création, GPSEA accorde une place réelle et sincère à l'intelligence collective, et donc aux idées de chacune et de chacun. **« Cette fois-ci, nous avons récolté 1076 propositions et avons donné une issue favorable à la moitié d'entre-elles, regroupées dans un plan d'action »**, résume le DGS.

Imaginons l'Après, c'était ce pari un peu fou que la crise du COVID-19 n'était pas qu'un choc majeur, mais aussi une opportunité d'apprentissage et de changement pour une organisation comme GPSEA.

Un plan en 114 mesures

De ces 535 réponses favorables aux suggestions, **ont été dégagées 10 grandes tendances et un plan d'action en 114 mesures** avec comme philosophie affichée : « un écosystème démocratique en interne ».

Parmi les priorités : la poursuite de la transformation numérique du territoire avec des mesures à court terme en faveur du développement du télétravail, des dotations numériques pour les métiers de terrain, ou à plus long terme, la dématérialisation des procédures pour les personnels et usagers. L'accent sera également mis sur la communication auprès du grand public, des missions encore méconnues du territoire via l'expérimentation d'un journal interne du Territoire ainsi que d'une radio « web – TV GPSEA » ou encore avec le lancement d'un baromètre de notoriété et de satisfaction auprès des habitants.

Le projet s'est également enrichi des besoins exprimés par les agents en termes de lien social interne au territoire, et GPSEA s'est engagé à travailler rapidement à l'harmonisation du temps de travail, l'équité entre collègues, l'organisation de nouveaux événements fédérateurs, y compris au format numérique, les possibilités de mobilité interne avec un forum de l'emploi interne, des mobilités inter-équipements, des mises à disposition des communes.

La démarche **Imaginons l'Après** a contribué au trophée de « l'Innovation Participative » décernée par « Innov'Acteurs » à GPSEA en décembre 2020.

2020, le Territoire fortement mobilisé face à la crise du COVID19

La France a traversé une crise sans précédent au cours de l'année 2020 qui a occasionné un confinement strict pendant presque deux mois. Pendant cette période, GPSEA s'est mobilisé pour assurer la continuité des services publics essentiels et a soutenu les communes et leurs habitants, fidèle à son engagement dans le champ de la cohésion territoriale.

Solidarité

Grâce à un protocole sanitaire complexe, les agents de la propreté urbaine, de la restauration collective, de la production florale ont pu poursuivre leurs activités malgré les conditions difficiles.

Fabrication et livraison des repas pour les seniors, les enfants des soignants et les soignants venus en renfort au CHU Mondor, poursuite du nettoyage des rues, vidage des corbeilles et opérations de lavages ciblées des lieux publics, poursuite de la production des plantes pour le fleurissement des villes avec une équipe réduite pour les serres de Mandres-les-Roses... autant d'activités maintenues pendant cette période délicate.

De leur côté, les équipes des médiathèques et des conservatoires se sont mobilisées pour **maintenir l'accès à la culture et assurer la continuité pédagogique** avec l'enseignement à distance des cours de musique.

GPSEA a souhaité mettre en œuvre un « plan d'urgence sociale » pour soutenir les habitants en débloquant 300 000 euros, augmentant ainsi sa participation à différents dispositifs d'aides aux habitants notamment le « Fonds de Solidarité Habitat » (FSH) ou en renforçant son soutien financier aux associations qui œuvrent dans le champ de la cohésion territoriale.

Le Territoire a par ailleurs lancé un appel aux dons pour le personnel soignant, subventionné un scanner pulmonaire au CHU Mondor à hauteur de 150 000 euros, fourni la logistique pour les 4 centres COVID-19 installés sur le territoire, financé d'une tente pour la « Protection Civile » et aidé les 8 communes les moins peuplées en dotation en masque.

Aides aux entreprises

Dès le début de la crise du COVID-19, GPSEA s'est mobilisé pour accompagner les quelques 23 400 entreprises et commerces du territoire et soutenir ses plus de 800 fournisseurs et 110 entreprises locataires. **GPSEA a été l'une des premières intercommunalités en France à adopter, dès le 1^{er} avril, un plan d'urgence et de soutien à destination des entreprises.** Lors du premier confinement, le Territoire a lancé une grande campagne d'appels téléphoniques ciblant les entreprises ayant un caractère structurant pour le tissu économique du territoire (5 à 250 salariés) et identifiées comme particulièrement vulnérables du fait de leur secteur d'activité.

FOCUS

LES MASQUES EN CHIFFRES

- ▶ Distribution de **54 800** masques adultes aux communes à plus faible population.
- ▶ Achat de **685 000** masques chirurgicaux et près de **50 000** masques FFP2 et FFP3 pour les besoins du service public.
- ▶ Achat de **25 000** masques à destination des enfants.
- ▶ Achat de plus de **315 000** masques réutilisables en tissu au bénéfice des habitants.

GPSEA a également suspendu l'appel des loyers pendant le premier confinement

pour toutes les petites entreprises locataires des pépinières et cellules commerciales détenues par le territoire. À l'issue du premier confinement, le Territoire a consenti à une franchise de loyers et charges sous condition de baisse de chiffre d'affaires au bénéfice de 78 jeunes entreprises ou commerces locataires de GPSEA. Cela a représenté un renoncement à 195 000 € de recettes locatives. GPSEA a également suspendu les loyers des cellules commerciales pour le deuxième confinement, avec une franchise de loyer sous conditions pour les commerces les plus impactés.

Afin d'aider les entreprises les plus en difficulté du territoire, celles que les banques ne veulent plus financer (refus total ou partiel de Prêt Garanti par l'État), **GPSEA a contribué à la constitution du fonds « Résilience » Île-de-France et Collectivités**, avec une participation du Territoire de 315 375 €. À date, ce fonds d'avances remboursables à taux zéro a été mobilisé par 82 entreprises du territoire pour une enveloppe totale de prêts de 1,26 million d'euros. Le différé de remboursement des avances peut aller jusqu'à 2 ans. Ces entreprises représentent plus de 200 emplois, sans compter les gérants non salariés.

En parallèle de ce dispositif visant à aider les entreprises les plus en difficulté, GPSEA a également participé au financement d'un programme, baptisé **Reboost** et conçu par la « CCI 94 », dont l'objectif est d'aider des entreprises dont la trajectoire de développement a été arrêtée par la crise, à se relancer. Ce dispositif rassemblait au 31 décembre 2020, 21 entreprises du territoire pour 30 places proposées. Les 21 entreprises participantes représentent 629 emplois et 66 M€ de chiffre d'affaire en 2019.

Retrouvez en détail toutes les actions de GPSEA pendant la crise sanitaire de 2020 sur [sudestavenir.fr, rubrique parutions/un-territoire-mobilise-au-coeur-de-la-crise-sanitaire-du-COVID-19/](http://sudestavenir.fr/rubrique/parutions/un-territoire-mobilise-au-coeur-de-la-crise-sanitaire-du-COVID-19/)

GPSEA

prépare l'avenir : les grands projets

En tant qu'Établissement Public Territorial, Grand Paris Sud Est Avenir a en charge la réalisation d'un certain nombre de documents stratégiques et programmatiques qui construisent le territoire de demain sur les enjeux de transition énergétique, d'habitat, de transports, d'alimentation ou d'aménagement...

Sur tous ces dossiers, dès sa création, GPSEA a eu à cœur de construire des démarches partagées avec ses différents partenaires pour élaborer des programmes d'actions ambitieux au service de la qualité de vie de ses habitants.

Le Plan Climat Air Énergie Territorial

Le « Plan Climat Air Énergie Territorial » (PCAET) est un outil de planification territoriale qui a pour but d'atténuer les effets du changement climatique, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie. C'est un document issu de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) de 2015.

GPSEA construit son PCAET depuis 2017 avec l'ensemble des communes membres ainsi que des acteurs et partenaires : collectivités, institutions, Observatoire Économique, Social et Environnemental, gestionnaires de réseaux, bailleurs, associations, entreprises et citoyens... L'Agence de l'Énergie du Val-de-Marne, le Cluster Eau-Milieux-Sols et Airparif y ont également contribué.

Le projet de « Plan Climat 2019-2025 » a été adopté par le Conseil de Territoire du 2 octobre 2019.

Il porte sur 5 volets : climat, air, énergie, économie durable et circulaire, éco-exemplarité de la collectivité que GPSEA a décliné à travers 50 fiches actions.

Au-delà du simple cadre réglementaire, l'ambition de ce PCAET est de constituer un véritable projet de territoire faisant de GPSEA une intercommunalité exemplaire dans le cadre d'une démarche partagée avec les communes, les acteurs socio-économiques et les habitants. En effet, au regard de **la configuration qui regroupe de nombreux espaces agricoles et naturels avec notamment le massif de l'Arc boisé**, le Territoire ambitionne d'élaborer un document stratégique qui devienne une référence et qui traduise la volonté d'un développement local plus équilibré, harmonieux et respectueux.

Deux films ont été réalisés pour expliquer les enjeux :

www.sudestavenir.fr/videos

Les temps fort de 2020

Après l'arrêt du projet de PCAET et conformément aux dispositions législatives, **celui-ci a été soumis pour avis à l'autorité environnementale et à la Métropole du Grand Paris** qui ont souligné dans leurs avis respectifs les points positifs du PCAET et identifié des aspects à améliorer, en particulier sur les trajectoires chiffrées et les objectifs stratégiques retenus. Sur la base de ces observations, le projet de plan climat a ainsi été précisé notamment quant à l'amélioration de la qualité de l'air à différentes échéances.

Le projet de PCAET a ensuite fait l'objet d'une consultation publique numérique entre le 23 novembre 2020 et le 11 janvier 2021 où l'ensemble des documents constituant le plan climat ont été mis à disposition du public sur le site de GPSEA.

Les enjeux 2021

Après analyse des contributions du public, l'objectif principal est d'enrichir et de compléter le projet de PCAET en vue d'une adoption définitive en conseil de territoire, tout en continuant la mise en œuvre des 50 actions le composant.

Le Projet Alimentaire Territorial

Grand Paris Sud Est Avenir a la particularité d'avoir un ensemble agricole, naturel et forestier de plus de 3 000 hectares. La moitié des surfaces agricoles de la métropole du Grand Paris se situent sur son territoire.

Afin de développer l'agriculture, la qualité de l'alimentation et de rapprocher les différents acteurs de la chaîne alimentaire (producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités territoriales et consommateurs), GPSEA s'est lancé depuis 2018 dans l'élaboration d'un **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** cofinancé par la Direction interrégionale de l'alimentation et de la forêt et par l'ADEME et associant de nombreux partenaires.

Prévu dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014, le **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** s'appuie sur un **diagnostic partagé** faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, des besoins alimentaires du bassin de vie et identifie les atouts et les contraintes socio-économiques et environnementales.

845 personnes ont été mobilisées tout au long de l'élaboration du diagnostic du PAT, 700 habitants et 26 agriculteurs du Territoire, 14 structures institutionnelles et associatives et 15 communes de GPSEA. **Au total, 58 opérateurs différents sont partie prenante depuis le lancement de la démarche.**

L'année 2021 verra l'aboutissement d'un travail partagé de construction d'un plan d'actions ambitieux adapté aux enjeux identifiés dans le cadre de l'élaboration du PAT.

Par la suite, GPSEA portera la candidature de son PAT à la labellisation par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Les temps fort de 2020

Malgré les différents confinements, le travail d'élaboration du plan d'actions a pu se poursuivre avec les différents partenaires. Différents temps en distanciel ont permis d'arriver en fin d'année à un programme de **22 actions du champ à l'assiette, de la protection des espaces agricoles à l'égalité alimentaire**. Sur ce sujet, et afin de renforcer le volet social du projet alimentaire territorial, une étude spécifique sur la précarité alimentaire et l'aide alimentaire sur le Territoire a été initiée en octobre, avec une restitution prévue début 2021.

Les enjeux 2021

2021 verra la consolidation du programme d'actions avec l'ensemble des acteurs du PAT en vue d'une **adoption du Projet Alimentaire Territorial en Conseil de Territoire**. Un temps fort réunissant les parties prenantes sera également organisé pour marquer cet événement.

Stratégie de l'Habitat

La politique de l'habitat et du logement est une compétence métropolitaine, aujourd'hui assurée par les établissements publics territoriaux. En effet, le Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH) que la Métropole a en charge d'élaborer, initialement prévu pour 2019, a été reporté. Celui-ci se substituera aux Plans Locaux de l'Habitat (PLH) des anciennes intercommunalités. Les PLH définissent **les objectifs et les principes d'une politique visant notamment à répondre aux besoins en logement et en hébergement** en assurant une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre et à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale.

Par ailleurs, les actions d'amélioration du parc immobilier bâti, de réhabilitation et de résorption de l'habitat insalubre constituent une compétence partagée avec la Métropole du Grand Paris.

Dans ce contexte, Grand Paris Sud Est Avenir poursuit les actions que chaque ancienne intercommunalité avait mises en place sur son périmètre et notamment les aides au développement du logement social par l'attribution de subventions pour surcharge foncière et de garanties d'emprunts ; le soutien au logement temporaire et au fonds de solidarité habitat (FSH) ; la résorption de l'habitat indigne ou dégradé dans le cadre de la poursuite des opérations programmées d'amélioration de l'habitat mises en place sur les communes d'Alfortville, Boissy-Saint-Léger et Sucy-en-Brie.

S'agissant du parc privé, après la réalisation d'un diagnostic et la définition des enjeux à l'échelle territoriale en 2020. En 2021, ces enjeux donneront lieu à la définition d'orientations et à des propositions d'intervention en partenariat avec les acteurs, en particulier les communes et l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat).

Par ailleurs, conformément à la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté de janvier 2017, **GPSEA a mis en place une Conférence Intercommunale du Logement (CIL)** lors de son conseil de Territoire du 13 décembre 2017. Cette instance partenariale, co-présidée par le préfet du Département et le président de l'EPT, réunissant l'ensemble des acteurs du logement social (communes, département, bailleurs sociaux, représentant des locataires, associations pour l'hébergement) a pour objectif de définir les orientations d'une politique intercommunale d'attribution des logements sociaux et de relogement des ménages prioritaires ou relevant d'opérations de renouvellement urbain dans un souci de mixité sociale. Elle s'est tenue pour la première fois le 24 mai 2018.

La CIL doit conduire à l'élaboration de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) qui définit des engagements chiffrés, les modalités de coopération entre bailleurs et réservataires et celles de relogement dans la cadre des projets de renouvellement urbain.

Les orientations stratégiques de la CIL validées en 2019 sont déclinées dans un document cadre (le DCO) qui précise pour chacune les objectifs spécifiques à atteindre et les pistes d'actions à mener pour leur mise en œuvre. Ce document cadre est en cours de finalisation et devrait être validé en 2021. Les orientations et objectifs définis par la CIL seront ensuite traduits et déclinés dans la Convention Intercommunale d'attribution (CIA).

Les temps fort de 2020

Concernant le logement social, Grand Paris Sud Est Avenir a poursuivi son soutien financier au développement du logement social en :

- ▶ Octroyant 1 025 515 € de subvention pour surcharge foncière aux bailleurs sociaux intervenant sur le territoire ;
- ▶ Garantissant 1 930 345 € de prêts immobiliers des bailleurs sociaux dans le cadre d'opérations de constructions neuves et de réhabilitations du parc bâti.

Concernant l'Habitat privé, en 2020, GPSEA a lancé une étude pré-opérationnelle visant à définir une stratégie d'intervention sur le parc privé qui a permis de réaliser un diagnostic et définir des enjeux que sont :

- ▶ La lutte contre l'habitat indigne et dégradé ;
- ▶ L'accompagnement des copropriétés fragiles et en difficulté ;
- ▶ La rénovation énergétique et l'adaptation au vieillissement et à la perte d'autonomie.

Ces enjeux ont donné lieu à la réalisation d'ateliers à destination des communes et des acteurs (ARS, Agence de l'énergie, ANAH...) afin de préciser les besoins d'intervention.

Les enjeux 2021

Concernant le logement social, GPSEA va poursuivre son soutien au logement social en accompagnant les bailleurs sociaux dans le développement de leurs opérations.

Concernant l'habitat privé, sur la base des enjeux, des propositions d'orientations et des propositions d'intervention permettront de définir une stratégie d'intervention adaptée aux besoins du territoire.

Plus généralement les travaux de la MGP autour du PMMH devraient reprendre à l'automne 2021.

Enfin sur la transition énergétique de l'habitat conformément aux objectifs de GPSEA au titre du Plan Climat Énergie Territorial, le lancement d'une étude en septembre 2021 va permettre de définir un nouveau cadre d'intervention en matière de rénovation énergétique du parc social et privé pour une application à compter de début 2023.

En matière de précarité énergétique, GPSEA s'engage avec le Département et les deux autres EPT (GOSB et PEMB) dans le lancement d'un service d'intervention pour la maîtrise de l'Énergie (SLIME) qui aura pour objet de proposer un accompagnement à la maîtrise de l'énergie afin de répondre aux besoins des ménages du territoire pour une mise en œuvre envisagée en 2022.

Concernant la CIL, 2021 est l'année de reprise de la démarche, en effet la crise sanitaire a empêché la tenue de réunion plénière. Une première réunion en avril 2021 a permis de mobiliser les élus communaux et territoriaux, un comité de pilotage en mai réunissant ces mêmes élus et les services de l'État a permis de préparer la CIL plénière qui s'est tenue le 9 juillet. Cette plénière a validé le Document Cadre d'Orientations et le plan de travail pour le second semestre 2021 permettant d'aboutir à la signature de la Convention Intercommunale d'Attribution (prévue pour le début de l'année 2022).

Par ailleurs le Conseil de Territoire de mars 2021 a voté le lancement de l'élaboration du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social et d'Information du Demandeur (PPGDID) (meilleure information du demandeur, transparence et équité dans le processus d'attribution...).

Plan Local de Mobilité

L'accessibilité constitue un fondement et un préalable à toute politique de développement et Grand Paris Sud Est Avenir s'est pleinement saisi de ces enjeux en assumant une compétence élargie en matière de transports et déplacements. GPSEA a d'ailleurs été le premier Établissement public territorial val-de-marnais à lancer son « Plan Local des Déplacements » (PLD) rebaptisé depuis **Plan Local de Mobilité (PLM)**, en février 2018.

Le PLM permet de fédérer l'ensemble des acteurs du territoire autour de la problématique récurrente et quotidienne des déplacements. En effet, les enjeux de mobilités sont contrastés d'un secteur à l'autre de notre territoire et **la démarche du PLM permet d'organiser des échanges et des débats riches** pour proposer des solutions adaptées à toutes les situations. Pleinement intégré à une stratégie plus globale de transition énergétique et économique (traduit par le PCAET), le PLM doit doter le Territoire d'une feuille de route opérationnelle sur l'ensemble des enjeux de déplacements et notamment de mobilité durable et efficiente.

Réalisé dans une perspective de cohésion entre toutes les communes membres, il doit permettre :

- ▶ De coordonner les différents projets de transports structurants du Territoire (Altival, Grand Paris Express, Câble A, coulée verte de la Tégéval) afin d'en consolider l'effet bénéfique pour les futurs usagers;
- ▶ De proposer aux habitants, aux entreprises et aux usagers de nouveaux modes de déplacements adaptés aux spécificités locales (co-voiturage, vélo à assistance électrique, transports fluviaux...);

- De construire, avec les différents partenaires, des réponses aux grands enjeux et problématiques de déplacements et transport sur le Territoire, comme les mobilités douces (et notamment le vélo), l'optimisation des infrastructures de transport en commun, la congestion du trafic routier, le transport de marchandises et la logique du dernier kilomètre ou encore le stationnement ;
- De renforcer et d'affirmer la place de GPSEA dans les négociations avec les acteurs du transport franciliens.

Les temps fort de 2020

Le travail sur le « Plan Local de Mobilités » s'est poursuivi avec la formalisation d'un **programme de 30 actions organisées selon de 6 thématiques :**

1. Hiérarchisation du réseau viaire ;
2. Promotion des modes actifs ;
3. Développement des transports collectifs ;
4. Gestion du stationnement ;
5. Organisation du transport de marchandises ;
6. Communication en faveur de la mobilité durable.

Le programme d'actions a été présenté en plénière à l'ensemble des partenaires le 30 janvier 2020 et détaillé pour chacune des villes lors de réunions bilatérales en fin d'année 2020.

Parallèlement, une large concertation a été menée avec les associations cyclables du territoire pour finaliser le « Plan Vélo ».

Les enjeux 2021

L'année 2021 doit permettre de faire aboutir la démarche, avec l'objectif au cours du deuxième semestre, d'une part **d'adopter le « Plan Vélo »** pour une mise en œuvre des premières actions dans le courant cette même année, d'autre part, **d'arrêter le « Plan Local de Mobilité »**. Celui-ci devra ensuite être soumis à la concertation des collectivités puis du public en vue de son approbation définitive au premier semestre 2022.

en quelques chiffres



99,84 km²



313 500
habitants



Près de
1200 agents



112 000
emplois



23 400
entreprises



Un **réseau**
d'infrastructures
ferroviaires dense

(RER A et D, ligne 8 du métro, arrivée prochaine
de la ligne 15 « Grand Paris Express »)



À **15** mn de
l'aéroport d'Orly



Le Port de Bonneuil,
l'une des trois principales plateformes
multimodales franciliennes



Un **maillage routier**
et **autoroutier** important
(A 86, RN 4, RN 406, RN 19 et RD 6)

LISTE

des élus (au 15 juillet 2020)

Les 14 Vice-Présidents



Marie-Christine SEGUI

1^{ère} Vice-Présidente
Aménagement du territoire
Maire d'Ormesson-sur-Marne



Régis CHARBONNIER

2^e Vice-Président
Cadre de vie, déchets, propreté,
hygiène publique
Maire de Boissy-Saint-Léger



Françoise LECOUFLE

3^e Vice-Présidente
Logement, habitat, patrimoine
Maire de Limeil-Brévannes



Alexis MARECHAL

4^e Vice-Président,
Finances et solidarité budgétaire
1^{er} adjoint au Maire du Plessis-Trévisé



Denis OZTORUN

5^e Vice-Président,
Eau, voirie, assainissement
Maire de Bonneuil-sur-Marne



Luc CARVOUNAS

6^e Vice-Président,
Ambition écologique,
Plan Climat Air – Énergie Territorial
Maire d'Alfortville



Jean-Pierre BARNAUD

7^e Vice-Président,
Plan local d'urbanisme intercommunal,
suivi des plans locaux d'urbanisme,
règlement local de publicité
intercommunale
Maire de Chennevières-sur-Marne

Jean-François DUFEU

8^e Vice-Président,
Équipements culturels et sportifs,
Conseiller municipal de Créteil



Jean-Pierre CHAFFAUD

9^e Vice-Président,
Économie, promotion du territoire
Adjoint au Maire de Sucy-en-Brie



Jean-Paul FAURE-SOULET

10^e Vice-Président
Santé, handicap, accessibilité,
action sociale
Maire de La Queue-en-Brie



Yvan FEMEL

11^e Vice-Président,
Agriculture, agro-quartiers, biodiversité,
gestion des risques naturels,
production florale,
Maire de Noisieu



Patrick FARCY

12^e Vice-Président,
Valorisation du patrimoine et des paysages
Maire de Villecresnes



Pauline ANAMBA-ONANA

13^e Vice-Présidente,
Emploi, économie sociale
et solidaire, insertion,
Conseillère municipale de Créteil



Julien BOUDIN

14^e Vice-Président,
Territoires connectés,
innovation numérique, données
1^{er} adjoint au Maire d'Alfortville





Le Président

Laurent CATHALA,

Président de Grand Paris Sud Est Avenir,
Maire de Créteil

Les 12 Conseillers Territoriaux Délégués



Jean-Daniel AMSLER

Transports et déplacements
Adjoint au Maire de Sucy-en-Brie



France BERNICHI

Confection et livraison
de repas aux élèves et aux aînés
Adjointe au Maire d'Alfortville



Alphonse BOYE

Tourisme, circulations douces,
chemins de randonnée
Maire de Marolles-en-Brie



Claire CHAUCHARD

Politique de la Ville, renouvellement urbain
Conseillère municipale déléguée
de Boissy-Saint-Léger



Didier DOUSSET

Transition énergétique
Maire du Plessis-Trévisé



Thierry HEBBRECHT

Commerces et artisanat
Conseiller municipal de Créteil

Philippe LLOPIS

Démocratie locale, relations usagers,
participation citoyenne
1^{er} adjoint au Maire de Limeil-Brevannes



Yves THOREAU

Projet alimentaire territorial, économie
locale de proximité, circuits courts
Maire de Mandres-Les-Roses



Éric TOLEDANO

Prévention de la délinquance et sécurité
Conseiller municipal délégué de Créteil



Arnaud VEDIE

Coopération décentralisée
Maire de Périgny-sur-Yerres



Grégoire VERNY

Lutte contre les discriminations,
égalité des chances, égalité professionnelle
femme / homme
Conseiller municipal délégué d'Alfortville



François VITSE

Enseignement supérieur, recherche
Adjoint au Maire d'Alfortville



Les Conseillers Territoriaux

Vincent BEDU

Maire de Santeny

Jean-Philippe BIEN

Conseiller municipal délégué
de Créteil

Anne-Marie BOURDINAUD

Adjointe au Maire de Sucy-en-Brie

Maurice BRAUD

Conseiller Municipal délégué
de Créteil

Bruno CARON

Adjoint au Maire du Plessis-Trévisé

Dominique CARON

Adjointe au Maire de Villecresnes

Jean-Edgar CASEL

Conseiller municipal délégué
d'Ormesson-sur-Marne

Mohamed CHIKOUCHE

Conseiller municipal délégué
d'Alfortville

Marie-Carole CIUNTU

Maire de Sucy-en-Brie

Gilles DAUVERGNE

Conseiller municipal délégué
de Limeil-Brévannes

Catherine DE RASILLY

Adjointe au Maire d'Alfortville

Richard DELLA MUSSIA

Conseiller municipal
de Chennevières-sur-Marne

Patrice DEPRez

Conseillère municipale de Créteil

Patrick DOUET

Conseiller municipal
de Bonneuil-sur-Marne

Virginie DOUET-MARCHAL

Adjointe au Maire
de Bonneuil-sur-Marne

Étienne FILLOL

Adjoint au Maire d'Alfortville

Oumou DIASSE

Conseillère municipale de Créteil

Martine GARRIGOU-GAUCHERAND

Adjointe au Maire de Créteil

Claire GASSMAN

Conseillère municipale déléguée
de Boissy-Saint-Léger

Marie-Claude GAY

Adjointe au Maire
de La Queue-en-Brie

Philippe GERBAULT

Adjoint au Maire de Limeil-Brévannes

Vincent GIACOBBI

Conseiller municipal de Sucy-en-Brie

Julie GOMES CORDESSE

Adjointe au Maire d'Alfortville

Frédérique HACHIMI

Adjointe au Maire de Créteil

Bruno KERISIT

Conseiller municipal de Créteil

Corine KOJCHEN

Adjointe au Maire
de Limeil-Brévannes

Sophie LE MONNIER

Adjointe au Maire
de Chennevières-sur-Marne

Jacqueline LETOUZEY

Conseillère municipale déléguée
d'Alfortville

Rosa LOPES

Conseillère municipale
de Limeil-Brévannes

Luc MBOUMBA

Adjoint au Maire de Créteil

Akli MELLOULI

Adjoint au Maire
de Bonneuil-sur-Marne

Ludovic NORMAND

Conseiller municipal
de Boissy-Saint-Léger

Séverine PERREAU

Conseillère municipale déléguée
de Créteil

Joël PESSAQUE

Adjoint au Maire de Créteil

Jean-Louis POUJOL

Conseiller municipal
de Chennevières-sur-Marne

Sonia RABA

Conseillère municipale de Créteil

Carine REBICHON-COHEN

Adjointe au Maire du Plessis-Trévisé

Marie-Christine SALVIA

Conseillère municipale de Créteil

Michel SASPORTAS

Conseiller municipal délégué
de Créteil

Jean-Raphaël SESSA

Adjoint au Maire de La Queue-en-Brie

Sylvie SIMON-DECK

Adjointe au Maire de Créteil

Josette SOL

Adjointe au Maire de Créteil

Marie VINGRIEF

Conseillère municipale déléguée
d'Alfortville

Axel URGIN

Adjoint au Maire de Créteil

Michel WANNIN

Conseiller municipal délégué
de Créteil

Laurence WESTPHAL

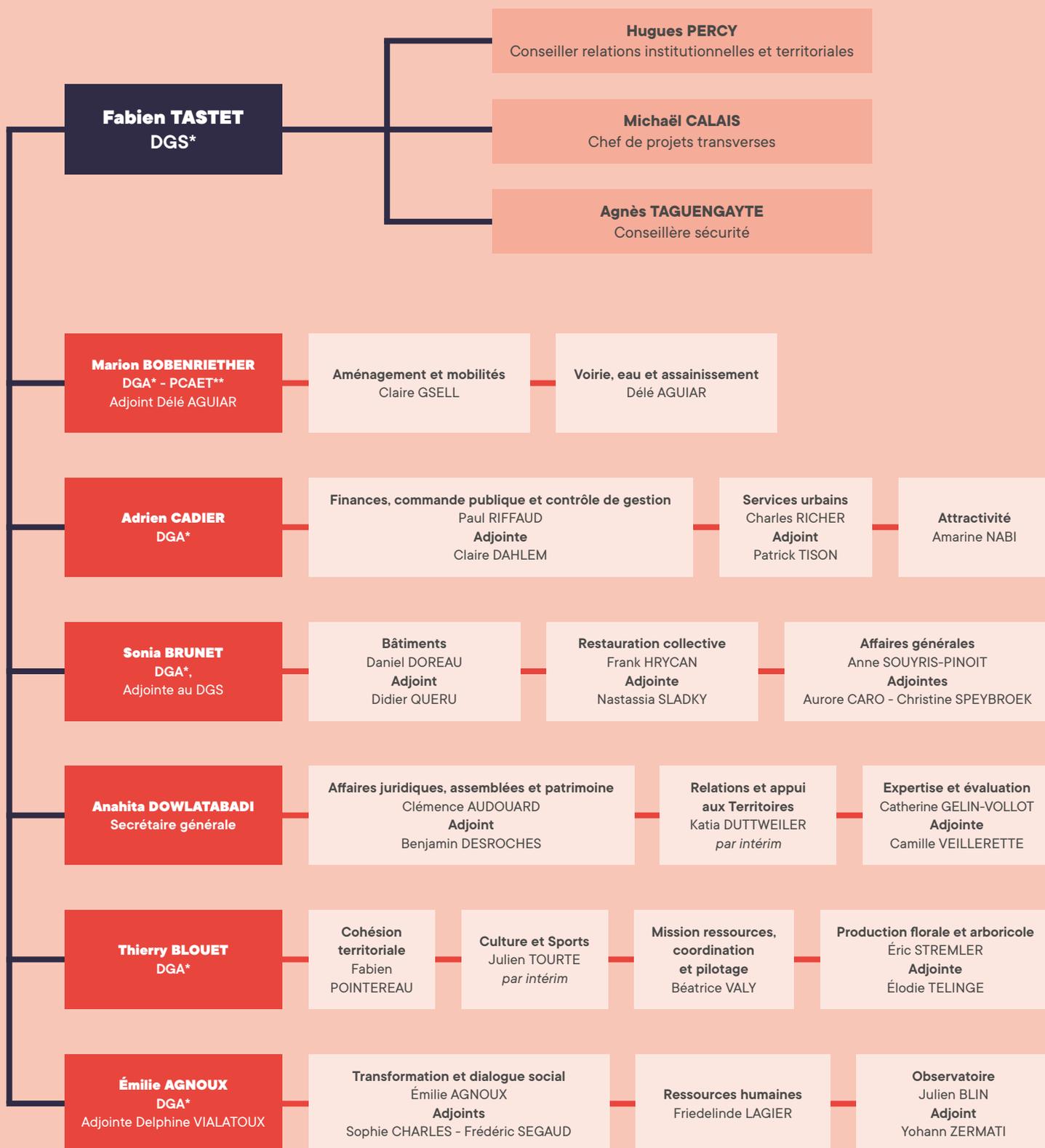
Adjointe au Maire de Sucy-en-Brie

Mathilde WIELGOCKI

Conseillère municipale déléguée
du Plessis-Trévisé

Organigramme

des services territoriaux (au 1^{er}/10/2021)



* Directeur Général Adjoint / Directrice Générale Adjointe ** Plan Climat Air Énergie Territorial

GPSEA

à vos
cotés



Noiseau - Partie agricole

GPSEA, partenaire au quotidien – p.28

- 1 - Équipements culturels – **p.28**
- 2 - Équipements sportifs – **p.31**
- 3 - Restauration collective – **p.34**
- 4 - Assainissement, eau potable et voirie – **p.36**
- 5 - Collecte des déchets – **p.39**
- 6 - Propreté urbaine – **p.41**
- 7 - Hygiène publique – **p.43**
- 8 - Production Florale et Arboricole (PFA) – **p.45**

GPSEA prépare l'avenir – p.47

- 1 - Politique de la ville – **p.47**
- 2 - Habitat – **p.50**
- 3 - Économie Sociale et Solidaire (ESS) – **p.52**
- 4 - Développement économique – **p.54**
- 5 - Aménagement – **p.56**
- 6 - Transport et déplacement – **p.58**
- 7 - Développement durable – **p.60**

GPSEA, les moyens d'agir – p.62

- 1 - Finances, commande publique et contrôle de gestion – **p.62**
- 2 - ITI ou la déclinaison
 - d'un programme européen à l'échelle territoriale – **p.65**
- 3 - Direction Relations et Appui aux Territoires (DRAT) – **p.67**
- 4 - Affaires juridiques, assemblées et patrimoine – **p.69**
- 5 - Ressources humaines – **p.71**
- 6 - Transformation et dialogue social – **p.73**
- 7 - Bâtiments – **p.75**
- 8 - Affaires générales – **p.77**
- 9 - Observatoire – **p.79**
- 10 - Communication et marketing territorial – **p.81**

partenaire
au quotidien

Équipements culturels

*Le réseau
des médiathèques-
bibliothèques-ludothèques*

752 895 documents mobilisables
sur 17 sites

464 481 emprunts sur 13 sites

229 170 entrées sur 9 sites

74 125 connexions aux ressources
numériques sur 8 sites

215 agents

De tailles, collectivités et modes de fonctionnement différents, les 19 médiathèques dont 2 sous gestion associative et un service itinérant (Médiathèque Mobile), constituent un des maillons essentiels des politiques publiques menées par GPSEA. La question de l'harmonisation et de l'amélioration de l'offre de service public sous-tend toutes actions menées dans ce secteur depuis leur transfert au Territoire. En 2017, l'exemple de la généralisation de la gratuité d'accès à l'ensemble des équipements pour tous les habitants illustre la volonté de GPSEA de placer l'usager au cœur de ses préoccupations.



Médiathèque mobile

Faits marquants de 2020

Les équipements ont innové pour assurer le service public et garder le contact avec leurs usagers :

- ▶ Signature du Contrat Territoire Lecture le 2 décembre 2020, élaboré à travers un diagnostic territorial de la lecture publique, avec la création d'un catalogue et un portail commun ainsi qu'une carte unique pour les usagers des villes de l'ex-Plaine Centrale, Boissy-Saint-Léger et Bonneuil-sur-Marne ;
- ▶ 7 dessertes régulières pour la Médiathèque mobile dans 3 quartiers excentrés de Créteil, puis Limeil-sur-Marne, Noisieu, Marolles-en-Brie/Santeny et Mandres-les-Roses ;
- ▶ Déploiement du gestionnaire *EPN EDUTICE* à Sucy-en-Brie avec la transformation des espaces en lieu d'aide aux démarches administratives, de formation numérique, de création et d'innovation ;
- ▶ Mise en place du *Prêt à emporter* et du portage à domicile pour les adhérents des médiathèques de plus de 75 ans et les personnes inscrites au CCAS.

Face aux confinements, tous les équipements se sont adaptés par la mise en place d'un **système de prêt « Réservez et Emportez »**.

Perspectives 2021

Dans les nombreux projets pour 2021, on peut retenir :

- ▶ L'installation de la technologie RFID (sites pilotes du SIGB) pour faciliter la circulation des documents ;
- ▶ La nouvelle desserte à Ormesson et à Périgny-sur-Yerres de la Médiathèque Mobile, la réouverture de la station à Villecresnes, la réception d'un troisième véhicule et d'une micro-folie mobile (musée numérique) ;
- ▶ Une réflexion sur des travaux de réaménagement de la Médiathèque de Mandres-les-Roses ;
- ▶ La mise en place d'un système de climatisation et réfection de la façade à la Médiathèque d'Ormesson-sur-Marne ;
- ▶ Le remplacement du parc informatique pour les PC de type « bureautique » et déploiement du gestionnaire *EPN EDUTICE* à Bonneuil et de huit PC gamer pour proposer un nouveau service de loisirs numériques ;
- ▶ L'ouverture d'un espace de jeux pour les tout-petits et de jeux vidéo pour les 12-17 ans à Sucy-en-Brie.



Dans le cadre du plan d'urgence social lancé par GPSEA, un été culturel a été organisé en résonance avec le dispositif gouvernemental, pour les familles ne partant pas en vacances après le 1^{er} confinement. Les médiathèques et conservatoires ont proposé de multiples concerts et stages dans les villes du territoire. GPSEA a également soutenu des collectifs d'artistes du territoire qui ont proposés de nombreuses représentations pour les familles. Plus de 30 actions dans les quartiers politique de la Ville mais aussi en faveur des publics dépourvus d'infrastructures. Plus de 1 700 personnes touchées.



Créteil - Conservatoire

Les conservatoires

284 agents

2 182 inscrits sur 3 sites

Dans ses 10 conservatoires, GPSEA s'attache à développer et à encourager la pratique amateur de la musique et des activités artistiques. Les conservatoires développent des actions éducatives diversifiées en musique, en danse et en théâtre. Dans sa logique de solidarité avec toutes les communes, le Territoire a notamment mobilisé des professeurs du réseau des conservatoires afin de concevoir un programme d'interventions pédagogiques et artistiques variées et de qualité dans les communes de plus petite taille.

Faits marquants de 2020

Au cours de cette année si particulière, les équipes se sont mobilisées et adaptées face à la crise pour maintenir au mieux les services proposés et le lien à l'utilisateur. Les enseignants du réseau se sont impliqués fortement pour proposer des actions culturelles dans le cadre de l'été culturel.

La créativité artistique par voie numérique a été renforcée : les habitudes pédagogiques ont dû être repensées avec les cours, concerts et réunions en visio, les projets vidéo, les padlets, les pages Facebook et chaînes YouTube...

Les conservatoires ont été identifiés comme des acteurs d'éducation par l'Éducation Nationale en plaçant leurs disciplines au même titre que les enseignements généraux.

Enfin, GPSEA a pris en compte le contexte sanitaire sur les modalités de facturation de l'année : gratuité, 50 % ou 75 % de remise.

Perspectives 2021

On peut retenir :

- ▶ La dynamisation du réseau des référents numériques suivi du déploiement d'équipements numériques ;
- ▶ Le retour d'une saison des conservatoires rythmée par la créativité (numérique, en extérieur...) renforçant les formats de spectacles plus habituels ;
- ▶ La nécessité d'un retour en présentiel pour reconstruire un lien social et humain.

FOCUS

L'étude du handicap dans les conservatoires du territoire constitue le projet phare de 2020. S'est mis en place la création d'un groupe de travail sur le handicap composé de professeurs de chaque établissement. Il a pour but de formaliser une démarche de réseau, communiquer de manière plus large et visible en s'appuyant sur des partenaires nationaux comme l'association MESH.

Le renforcement du réseau des référents handicap à travers le renouvellement des partenariats, des expérimentations d'un meilleur suivi des enfants en situation de handicap déjà inscrits (rencontres des familles, échanges réguliers avec les enseignants, définition d'objectifs pédagogiques personnalisés) et un accueil dans les cursus existants de jeunes avec des handicaps plus lourds.

partenaire au quotidien

Équipements sportifs

Les équipements terrestres

5 établissements sportifs

30 associations utilisatrices

26 établissements scolaires utilisateurs

3 entreprises utilisatrices

15 agents

GPSEA gère aujourd'hui 5 équipements sportifs terrestres : le Parc des sports Duvauchelle à Créteil, le Complexe sportif du Belvédère à Ormesson-sur-Marne, le Complexe sportif du Val-de-Seine à Alfortville, le gymnase et le stade Didier Boutten à Marolles-en-Brie.

Si certains équipements ont été transférés au Territoire dès sa création, d'autres l'ont été depuis en fonction de leur intérêt territorial et de la volonté des communes. GPSEA a en charge l'entretien et la gestion de ces équipements qui sont principalement occupés par des clubs sportifs ou des associations afin de proposer des activités diverses.



Équipement sportif

Faits marquants de 2020

Au 1^{er} juin 2020, GPSEA a intégré dans son périmètre le Parc des Sports du Val-de-Seine qui accueille des activités comme le football, le polo-vélo, l'athlétisme, le rugby et la pétanque. Des travaux d'aménagement ont été engagés comme la reprise des canalisations de la tribune présidentielle, installation d'un tourniquet et d'un barreaudage à Créteil et la remise en peinture à Alfortville.

Concernant les manifestations, on enregistre 13 matches de championnat National à Duvauchelle et le forum des associations à Marolles-en-Brie.

Perspectives 2021

Un programme de travaux d'aménagement est prévu avec :

- ▶ Le remplacement des planchers, mise aux normes PMR d'un vestiaire à Créteil;
- ▶ La réfection des sols à Marolles-en-Brie;
- ▶ L'étude de reprise de la structure des courts de tennis couverts pour une réfection en 2022 du Complexe du Belvédère;
- ▶ Le barreaudage du site, remplacement des serrures, installation d'un panneau score pour le terrain de rugby et remplacement des files pare-balls à Alfortville;
- ▶ Ainsi que le transfert de deux courts de tennis couverts à Noisieu.

FOCUS

Le réaménagement du Complexe du Belvédère a été étudié avec la construction d'une salle polyvalente dédiée à la pratique sportive scolaire et associative, d'une nouvelle tribune présidentielle avec vestiaires et d'un club house.

Les Piscines

99 agents

120 partenaires

171 586 entrées sur les 7 piscines

2 800 m³ de plan d'eau

25 295 m³ de consommation d'eau



Créteil - Piscine

GPSEA gère aussi depuis 2017, sept équipements aquatiques. Une partie des créneaux est occupée par les scolaires dans le cadre de l'apprentissage de la natation et encadrés par les maîtres-nageurs sauveteurs de GPSEA conjointement avec les professeurs des écoles de l'Éducation Nationale. Par ailleurs, un travail important d'harmonisation des fonctionnements des différentes piscines a été engagé depuis 2018.

Malgré le contexte sanitaire difficile de cette année, les piscines ont su s'adapter aux décisions gouvernementales et ont pour la majorité profité de ce temps pour effectuer des travaux. Les effets sont évidemment : baisse du nombre d'entrée et de recette annuelle sur l'ensemble du réseau.

Bonneuil-sur-Marne - Piscine M Dumesnil



Faits marquants de 2020

Après le premier confinement, les équipements ont dû adapter les systèmes d'entrée aux mesures gouvernementales sur les jauges avec la mise en place d'une réservation en ligne par le dispositif **Entraidons-nous**. Pendant les confinements et donc de la fermeture des piscines les agents du réseau ont été redéployés sur les missions essentielles de la collectivité.

Des travaux ont pu être engagés à la piscine de Sucy-en-Brie pour la remise en état du faux plafond, des vestiaires, des sanitaires, du carrelage, de la peinture et de la façade.

Enfin, le 2 décembre un règlement intérieur commun aux piscines du territoire a été signé.

Perspectives 2021

Un programme de travaux d'aménagement est prévu avec :

- Des travaux de mise aux normes de la pompe à chaleur et de réhabilitation de l'espace sanitaire à la piscine de Créteil/Colombier ;
- Des travaux de remise en l'état des faux plafonds de la piscine de Bonneuil-sur-Marne ;

Est aussi prévu :

- La rédaction d'un projet d'apprentissage de natation territoriale pour aplanir les différences de fréquentation des piscines entre elles ;
- L'harmonisation des Plans d'Organisation de la Surveillance et des Secours et de leurs fiches ;
- La mise en place d'une réflexion autour d'un contrôle d'accès uniformisé sur le réseau ;
- La reprise ordinaire des activités et un retour de la natation scolaire fortement perturbée.

partenaire au quotidien

Restauration collective

70 agents répartis dans les différents secteurs d'activité

7 poids lourds pour les livraisons scolaires et **5** véhicules légers pour les livraisons des repas seniors

1 601 140 repas produits, en liaison froide, soit 7 900 repas par jour en moyenne

418 056 goûters

175 720 repas sur le secteur des seniors (domicile, résidences seniors)

Service partagé au même titre que la propreté urbaine ou l'hygiène publique, la restauration collective se déploie sur les villes d'Alfortville, Créteil, Limeil-Brevannes et Noisieu.

La cuisine centrale, installée à Alfortville, produit les repas en liaison froide pour les scolaires et les péri-scolaires, les seniors (en résidence ou en portage à domicile). Dans son organisation actuelle, la cuisine centrale dispose d'un agrément européen pour une production maximum de 14 000 repas jours.

Les repas scolaires sont fabriqués en liaison froides de J-1 à J-5, puis livrés le jour même dans les écoles (75 points de distribution), en deux passages. Les repas pour les seniors sont également livrés chaque matin, aussi bien dans les résidences qu'à domicile (ceux des week-ends le sont le vendredi). Les usagers s'inscrivent à l'avance.

Les menus sont élaborés par deux diététiciennes de GPSEA, également en charge du contrôle qualité et sécurité alimentaire, et ce conformément aux dispositions du *Programme National Nutrition Santé* (PNNS) et au décret du 30-9-2011. Ils sont validés lors de deux commissions des menus, l'une pour les scolaires (avec la participation des services municipaux de l'éducation, des représentants de parents, enseignants et des personnels) et l'autre pour les seniors (avec des représentants des usagers et des personnels des résidences).



Cuisine centrale

Le service s'est fortement mobilisé pendant la crise sanitaire pour servir des repas aux enfants des soignants, des renforts hospitaliers et à des sinistrés.

De septembre à décembre, le service a assuré la livraison de repas sur les centres de vaccinations. Au-delà de la livraison de repas, un suivi des personnes âgées a été mis en place par nos chauffeurs lors du premier confinement. Pour respecter les gestes barrières, des barquettes biodégradables ont été mises en place pour les personnes âgées.



Cuisine centrale

Faits marquants de 2020

Comme beaucoup de services, le service de la restauration collective a été impacté par la crise sanitaire, la fermeture des écoles ayant forcément entraîné une réduction d'activité. **Sur 2020, le service enregistre une baisse de 536 468 repas sur le scolaire et une augmentation de 6 800 repas pour les personnes âgées.**

Perspectives 2021

On peut retenir :

- ▶ La mise en place de barquettes bio dégradable pour l'ensemble des usagers ;
- ▶ L'intensification de la lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- ▶ Le développement des LABELS (AOC, AOP...) et développer les circuits courts en approvisionnement et atteindre 35 % de la loi *ÉGalim* dont 20 % de BIO.

FOCUS

Afin de répondre à la loi *ÉGalim*, le service de la restauration a :

- ▶ Mis en place des nouveaux marchés alimentaires ;
- ▶ Intensifié les approvisionnements de produit en circuits courts, labellisés, bio ;
- ▶ Mis en place un repas végétarien par semaine.

partenaire au quotidien

Assainissement, eau potable et voirie

Assainissement

140 575 mètres linéaires curés en 2020

422 avis rendus sur autorisations
d'urbanisme

2 317 contrôles de conformité opérés
sur le territoire

556 interventions sur les postes
de refoulements

622 interventions de désobstruction
du réseau d'assainissement

Eau potable

4 211 mètres linéaires renouvelés

11 759 compteurs remplacés

Compétences propres du Territoire depuis sa création, GPSEA a en charge l'assainissement avec un réseau de 941 km d'eaux usées, et l'eau potable avec un réseau de 687,50 km.

S'agissant de l'eau potable, GPSEA gère les contrats de concession en lieu et place des communes.

L'assainissement et l'eau potable

▶▶▶ La compétence « assainissement » fait l'objet d'un rapport d'activité propre qui reprend toutes les données en détails.

Faits marquants de 2020

Plusieurs projets importants ont été initiés comme :

- ▶ Le démarrage de la mise en œuvre des actions issues des études tripartites (GPSEA, Département, SIAAP), ces travaux s'inscrivant dans la dynamique de préparation des Jeux Olympiques 2024, organisés par la ville de Paris, initiée par les acteurs de l'eau et de l'assainissement en région parisienne;
- ▶ Le lancement des premiers jalons du règlement d'assainissement territorial;
- ▶ Le lancement d'un marché de réalisation des contrôles de conformité assainissement : ce marché permettra de répondre à la demande des contrôles de conformité des industriels, et les contrôles de conformités en lien avec les objectifs de baignade en Seine-et-Marne;
- ▶ L'externalisation et l'harmonisation des prestations de contrôles de conformités liées aux ventes immobilières sur l'ensemble du territoire;
- ▶ La mise en place d'une convention cadre de financement de la mise en conformité des branchements particuliers, avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie;
- ▶ La finalisation des travaux de réorganisation du service assainissement;



ITI UPEC PRAMMICS

- ▶ Le démarrage des procédures de renouvellement des contrats de concessions des communes de Noisieu /Ormesson-sur-Marne, Villecresnes/Marolles-en-Brie, et Créteil;
- ▶ Le lancement pendant la période estivale 2020, de la première campagne d'îlots de fraîcheur sur l'ensemble du territoire.

Perspectives 2021

Les projets initiés en 2020 se poursuivront comme le démarrage des contrats de concessions d'eau potable des communes de Noisieu/Ormesson-sur-Marne, Villecresnes/Marolles-en-Brie, et Créteil, la poursuite du plan d'actions baignade issue des études tripartites, l'achèvement du règlement d'assainissement territorial, la seconde campagne d'îlots de fraîcheur sur l'ensemble du territoire pendant la période estivale.

D'autres projets seront lancés comme :

- ▶ Le démarrage des travaux de mises en conformité des particuliers sur le territoire;
- ▶ Une réflexion sur l'élaboration d'un marché des mises en conformités des branchements particuliers;
- ▶ L'instruction des premières conventions industrielles par le service assainissement;
- ▶ Le lancement d'un marché relatif à l'achat d'un camion curage pour la régie assainissement de Créteil.



Compte tenu de la demande croissance du nombre de contrôles de conformité depuis 2017, et dans un souci de répondre à la demande des usagers dans les meilleurs délais, le territoire a fait le choix d'externaliser cette prestation. Cette externalisation a également été l'occasion d'harmoniser le dispositif sur l'ensemble du territoire. Le nombre d'attestation de conformité émis par le service assainissement est ainsi passé de 1 563 en 2018, à 2 317 en 2020. Le nombre était de 2 135 en 2019.

Voirie

23,5 km de pistes cyclables temporaires réalisées à la sortie du confinement

15 opérations de voirie livrées ou amorcées en 2020

83 % de taux d'exécution du budget voirie malgré le confinement

Compétences propres du Territoire depuis sa création, GPSEA a en charge la création, l'aménagement ou l'entretien des réseaux de voirie et parcs de stationnement d'intérêt territorial (une liste des voiries est disponible sur le site de GPSEA).

Au titre de sa compétence voirie, GPSEA est aussi l'interlocuteur privilégié pour l'entretien et l'aménagement des itinéraires cyclables. Un Plan Vélo est d'ailleurs en cours d'élaboration.

Faits marquants de 2020

On peut noter les requalifications complètes suivantes :

- ▶ Boulevard Carnot à Alfortville : cette requalification qualitative intègre la relocalisation du marché de plein vent avec l'ensemble de ses équipements, le déplacement du monument arménien sur la place Achtarack et la modernisation de l'éclairage public avec la Signalisation Tricolore Lumineuse ;

- ▶ Avenue des Châtaigniers et de la rue Royale à Boissy-Saint-Leger ;
- ▶ De la voirie, des trottoirs, avec création d'une piste cyclable bidirectionnelle, de l'avenue d'Oradour sur Glane et de l'avenue de Verdun à Bonneuil-sur-Marne ;
- ▶ De la voirie, des trottoirs, avec création d'une piste cyclable, de l'avenue de Cœuilly à Chennevières-sur-Marne ;
- ▶ La rénovation complète de la piste cyclable existante, des cheminements piétons avec sécurisation des traversées, reprise de la place du boulevard Oudry et aménagement d'une voie VL entre Créteil et Bonneuil-sur-Marne rue Séjourné à Créteil ;
- ▶ De la voirie et des trottoirs avenue de la Sablière à Limeil-Brévannes ;
- ▶ De la voirie et des trottoirs de la rue du faubourg des Chartreux et de la rue des Perdrix à Mandres-les-Roses.

Perspectives 2021

La crise sanitaire liée à la COVID-19 nous a contraints à interrompre toutes les opérations en cours pendant le premier confinement. Il a été possible de reprendre les chantiers dès avril 2020, avec des mesures sanitaires renforcées et respectant le guide de préconisation de l'OPPBT. Malgré un taux d'exécution du budget d'investissement de la voirie à 83 %, nous n'avons pas pu enchaîner les études en même temps pour pouvoir envisager de terminer le PPI comme programmé pour fin 2021.

Il a été décidé de poursuivre le programme voirie sur deux ans au lieu d'une année comme annoncé.



La requalification complète de la voirie et des trottoirs avenue de la Sablière y compris la réhabilitation des réseaux d'assainissement constitue une opération spécifique de cette année. Ces travaux ont été réalisés avec la coordination du département du Val-de-Marne dans le cadre de la mise en conformité des réseaux d'assainissement.

partenaire au quotidien

Collecte des déchets ménagers

131 313 tonnes collectées en porte-à-porte

4 546 tonnes en apport volontaire

1 809 tonnes de dépôts sauvages

10 606 tonnes de déchets collectés
en déchèteries

11 024 tonnes issues des services
municipaux et territoriaux



Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Déchets Urbains du Val-de-Marne (SMITDUVM)

GPSEA assure la collecte et le traitement des déchets ménagers sur l'ensemble de son territoire, à l'exception des communes de Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Périgny-sur-Yerres, Santeny et Villecresnes pour lesquelles la compétence est déléguée à un syndicat intercommunal, le SIVOM de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts. Pour les 11 autres communes, Grand Paris Sud Est Avenir assure la collecte des déchets ménagers par l'intermédiaire de plusieurs prestataires, notamment les sociétés SUEZ et VEOLIA.

Pour le traitement des déchets, le Territoire a délégué sa compétence au Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Déchets Urbains du Val-de-Marne (SMITDUVM) qui assure la valorisation des déchets recyclables, le traitement des déchets non valorisables et l'incinération des ordures ménagères résiduelles dans l'usine de valorisation énergétique des déchets VALO'MARNE à Créteil.

Par ailleurs, Grand Paris Sud Est Avenir gère directement ou indirectement 5 déchèteries situées à Alfortville, Créteil, La Queue-en-Brie, Limeil-Brevannes et Sucy-en-Brie.

▶▶▶ Cette compétence fait l'objet d'un rapport d'activité propre qui reprend toutes les données en détails.

Faits marquants de 2020

À propos des conteneurs enterrés : en 2020, un nouveau Programme Pluriannuel d'investissement a été établi, en concertation avec l'ensemble des villes du Territoire. Avec 10 bornes supplémentaires implantées, le parc compte 367 conteneurs tout flux confondus (ordures ménagères, emballages et verre). En 2020, 346 composteurs domestiques supplémentaires ont mis été mis en place.

2020 est aussi l'année où le service a lancé la procédure de renouvellement des marchés arrivant à échéance en juin 2022 avec la désignation d'un bureau d'étude pour accompagner le territoire dans la démarche et la réalisation d'un diagnostic de l'existant afin de proposer des pistes d'amélioration en lien avec les exigences réglementaires à venir.

Enfin, avec la crise sanitaire, l'activité du service a été impactée avec la fermeture des déchèteries et la suspension de la collecte des déchets verts du 17 mars au 18 mai.

Perspectives 2021

Le dossier phare pour 2021 est la poursuite du renouvellement des marchés de collecte avec pour objectif la continuité de la concertation avec les villes et la publication du marché avant la fin 2021.

Le service souhaite aussi l'amplification du déploiement des composteurs domestiques avec un projet de délibération portant sur l'**extension de la fourniture de composteurs et lombricomposteurs** à l'ensemble des habitants du territoire ainsi que leur gratuité.

partenaire au quotidien

Propreté urbaine

192 agents

600 km de trottoirs nettoyés
manuellement

300 km de chaussées lavées et nettoyées

520 marchés forains

26 Gluttons (engins électriques aspirant
les déchets de trottoirs)



Créteil - Ramassage feuilles

Service partagé au même titre que la restauration ou l'hygiène publique, le service de la propreté urbaine intervient sur les villes d'Alfortville, Créteil, Limeil-Brévannes, Boissy-Saint-Léger et Noisieu. Il est chargé du nettoyage, de l'entretien et du maintien de la propreté de l'ensemble des voies de circulation (piétons et automobiles) du domaine public ce qui représente 600 km de trottoirs/caniveaux nettoyés manuellement et 300 km de chaussées. Le nettoyage des marchés, de certains parkings publics, des déjections canines, la lutte anti-graffitis, le vidage des corbeilles à papier, le désherbage des parties minéralisées font aussi parties de ses missions. Enfin, le service de la propreté urbaine peut intervenir sur des parties privatives dans le cadre de conventions spécifiques.

Faits marquants de 2020

Le service dispose dorénavant d'un véhicule spécifique assurant le transport et la distribution du carburant dans les bases de vie, améliorant ainsi les conditions de travail et la sécurité des agents.

GPSEA a acquis plusieurs véhicules et engins pour le service : 1 balayeuse compacte, 2 fourgons, 2 balayeuses de trottoirs, 3 véhicules utilitaires de 3.5T, 4 auto-laveuses et un véhicule fourgon équipé pour la distribution itinérante de carburant.

Avec la crise sanitaire, **GPSEA a décidé de mettre en place un dispositif de lavage des équipements de protection individuelle (EPI)** ouvert à l'ensemble des agents du service de la propreté urbaine.

Enfin, au cours de l'année 2020, la première phase du projet de l'école de la PU a été mis en place avec le recensement des formateurs et la formation pédagogique. **L'ouverture de l'école de la PU est prévue pour la rentrée 2021.**

Perspectives 2021

L'amélioration de la qualité de vie des agents est au cœur des préoccupations pour l'année 2021, avec :

- ▶ La réception des nouveaux locaux pour l'équipe Sud de Créteil, rue Nicolas Ledoux ;
- ▶ Le déménagement de l'équipe de l'Hôtel de Ville dans de nouveaux locaux ;
- ▶ La finalisation du projet pour l'équipe du Palais ;
- ▶ La validation du projet pour une nouvelle équipe dans le quartier GIZEH à Créteil.

partenaire au quotidien

Hygiène publique

107 dossiers traités (78 en habitat privé,
29 pour les bailleurs sociaux)

3 campagnes préventives/an
de dératisation et anti-cafards réalisées
dans 161 ERP (écoles, crèches,
médiathèques, etc.)

71 interventions de dératisation curative
sur des espaces publics infestés

23 interventions auprès de propriétaires
privés dans le cadre des pouvoirs
de police du Maire

45 destructions de nids
de frelons asiatiques/guêpes



Troisième service partagé de la collectivité, le service de l'hygiène publique intervient sur les villes d'Alfortville, Créteil et Limeil-Brévannes pour mettre en application les pouvoirs de police générale et spéciale des maires en matière de salubrité publique. Les techniciens et ingénieurs spécialisés apportent leur expertise aux maires. Leurs missions sont multiples et concernent la salubrité de l'habitat, la lutte contre le saturnisme infantile, l'hygiène alimentaire, l'état sanitaire des hôtels meublés, la prévention contre l'intoxication au monoxyde de carbone, la lutte anti-vectorielle (vecteurs d'agents pathogènes à l'homme comme les moustiques, les rats, les cafards...) et la capture des animaux errants/morts.

Faits marquants de 2020

Malgré les effets du 1^{er} confinement, les inspecteurs de salubrité ont adopté un protocole sécurisé pour maintenir les enquêtes au domicile des plaignants. La thématique de l'habitat représente 74 % de l'activité du service.

Le développement du pôle de lutte anti-vectorielle a été possible avec la création d'un poste d'agent de salubrité dédié à la gestion. Le service a lancé un marché public de dératisation, désinsectisation, désinfection (3D). L'expérimentation de méthodes alternatives à l'utilisation de produits chimiques a permis de **tester des dispositifs mécaniques de capture de rats/souris afin de limiter l'usage de produits phytosanitaires** dans les bâtiments publics et les espaces verts.

Les interventions de type 3D représentent 16 % de l'activité du service.

Perspectives 2021

Favoriser une meilleure communication auprès de GPSEA, des Villes et des acteurs institutionnels sur les champs d'intervention du service Hygiène publique.

partenaire au quotidien

Production florale et arboricole (PFA)

580 000 plantes produites

180 plantes vertes structurantes
et **230** plantes fleuries prêtées à l'occasion
des cérémonies des vœux des maires
des communes membres

125 personnes reçues en visite aux serres
de Mandres-Les-Roses

Participation de **615** enfants à un atelier
rempotage lors de la manifestation
« Parcs et jardins en fête » à Créteil



Le centre de productions horticoles installé à Mandres-les-Rose répond aujourd'hui aux besoins en fleurs, arbustes et arbres de 11 communes du territoire. En 2020, l'équipe de 22 agents a produit 580 000 plantes issues à 80 % de semis réalisés sur place sur les 1,6 hectare de serres ainsi qu'une centaine de conifères, une cinquantaine d'arbres d'ornement, plus de 5 000 arbustes et plus de 50 000 plantes vivaces, graminées et fougères (6 hectares de pépinière).

Le centre de productions horticoles propose également une offre pédagogique tout public à partir d'un jardin des 5 sens, de potagers sous diverses formes, d'un rucher et d'une salle dédiée accompagnée d'un espace pique-nique.

Faits marquants de 2020

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire. Cependant malgré le confinement strict, **une équipe restreinte a continué de travailler en présentiel** afin de pouvoir continuer la mise en culture de 324 500 plantes annuelles et ainsi fournir les collectivités dès le mois de juin.

Mandres-les-Rose - Centre de productions horticoles - Serre



Perspectives 2021

Dans un souci d'amélioration constante, le centre de production travaille à l'obtention de la certification **Plante Bleue**. Les entreprises horticoles certifiées **Plante Bleue** respectent un cahier des charges strict et précis, contrôlé par un organisme indépendant, visant à limiter les impacts environnementaux. **Le label atteste de leurs bonnes pratiques de production** dans les domaines tels que la gestion de l'irrigation et des déchets, la maîtrise de l'énergie, la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Dans le cadre de la Biennale sociale et environnementale et du partenariat de GPSEA avec l'association *Tour d'un monde*, l'exposition « Photoclimat » sera installée dans l'orangerie du centre en septembre 2021. Des visites seront prévues notamment dans le cadre des journées du patrimoine.

GPSEA
prépare
l'avenir

Politique de la ville

Près de **2 M€** de subventions
aux associations intervenant
dans le champ de la cohésion sociale

300 000 € supplémentaires dédiés
en direction des habitants les plus
fragilisés par la crise

3 projets de renouvellement urbain
conventionnés en 2020

Compétence transférée au Territoire dès sa création, la politique de la ville vise à réduire les inégalités entre les quartiers et à favoriser l'égalité des chances entre les habitants.

Les 4 axes de travail définis par GPSEA sont l'animation des contrats de ville hérités des anciennes intercommunalités et, dans ce cadre, la coordination de cinq projets de renouvellement urbain, les actions en faveur de la santé, l'insertion économique et sociale ainsi que la prévention de la délinquance et la citoyenneté.



Chennevières-sur-Marne - Bois Abbé

Faits marquants de 2020

Déjà fortement investi en matière de cohésion sociale, GPSEA a en 2020 renforcé son intervention en direction des habitants les plus fragilisés par les conséquences socio-économiques de la crise sanitaire, et ce dans plusieurs domaines :

Dans le cadre des contrats de ville :

- ▶ 180 actions déposées au titre de la programmation annuelle d'actions des deux contrats de ville « Plaine Centrale / Bonneuil » et « Haut Val-de-Marne » dont 18 d'échelle intercommunale portées ou soutenues par GPSEA à hauteur de 270 000 €, dans des domaines très divers comme le soutien à la parentalité, l'insertion professionnelle, l'accès au droit ou la lutte contre les addictions ;
- ▶ GPSEA a par ailleurs répondu à plusieurs appels à projets complémentaires lancés par l'État afin de répondre aux difficultés rencontrées par les habitants des quartiers prioritaires à la suite de la crise sanitaire. **Le Territoire a ainsi facilité l'acquisition de 96 tablettes numériques redistribuées aux villes** d'Alfortville, Bonneuil-sur-Marne, Chennevières-sur-

Marne et Limeil-Brevannes afin d'assurer la continuité éducative pour l'enseignement à distance. Dans le cadre du dispositif « Quartiers solidaires » initié à l'automne, 6 actions ont été mises en place dans les domaines de l'accompagnement vers l'emploi et de l'accès à la culture ;

- ▶ Enfin, dans le cadre de son plan d'urgence sociale lancé après le premier confinement, GPSEA a attribué des **subventions complémentaires**, pour un montant total de 83 433 €, à **huit associations intervenant en matière d'aide** aux victimes, d'accès au droit, de santé physique et psychologique, de médiation familiale ou d'insertion professionnelle. De même, GPSEA a coordonné et financé la mise en place durant l'été d'activités de loisirs et d'actions d'insertion à destination des jeunes et des familles ne partant pas en vacances, pour un montant de près de 100 000 €.

En matière de renouvellement urbain, 2020 aura vu la signature des conventions permettant le lancement opérationnel des projets Chantereine à Alfortville, Fabien à Bonneuil et Mont-Mesly / la Habette / Coteaux du Sud à Créteil, qui prévoient la transformation de ces quartiers et l'amélioration de la qualité de vie en leur sein.

En matière de santé et de citoyenneté :

- ▶ Poursuite de l'accompagnement des projets de maisons de santé sur le territoire, notamment à Noisseau, Mandres-les-Roses, Créteil et Bonneuil;
- ▶ Aide logistique et financière à la mise en place des 4 centres Covid du territoire à Créteil, Limeil-Brévannes, Mandres-les-Roses et au Plessis Trévisé;
- ▶ Relance de l'accueil de postes de TIG (Travail d'Intérêt Général) au sein du service de la propreté urbaine. Mesure alternative à l'incarcération ou aux poursuites pénales, le TIG favorise la réinsertion et la prévention de la récidive.

En matière d'insertion et d'emploi :

Soutien aux opérateurs locaux de l'insertion (missions locales, école de la 2^e chance, PLIE...) ainsi qu'aux manifestations emploi du territoire pour un budget de 1,5 M€ et près de 10 000 personnes accompagnées;

Déploiement dans le quartier du Mont-Mesly à Créteil du PRIJ (Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse), dispositif de repérage, de remobilisation et d'accompagnement des jeunes « invisibles », non scolarisés et non accompagnés par les acteurs publics;

Développement de **nouveaux chantiers éducatifs** (25 menés en 2020), permettant de qualifier des jeunes dans des secteurs d'activités divers (environnement, événementiel, bâtiment...);



Bonneuil-sur-Marne - Forum emploi

Démarche d'insertion dans les chantiers du Grand Paris Express. Fin 2020, avec un an d'avance sur l'objectif prévu, 240 000 heures de travail avaient été réalisées par des publics en insertion.

Perspectives 2021

Finalisation des conventions des projets de renouvellement urbain des quartiers du Bois l'Abbé à Chennevières et de la Haie Griselle / La Hêtraie à Boissy-Saint-Léger et Limeil-Brévannes.

Constitution de l'équipe de professionnels de la maison de santé de Noisseau.

Mise en œuvre d'un plan « emploi des jeunes et inclusion sociale » visant notamment le recrutement par GPSEA d'une cinquantaine d'emplois aidés.

FOCUS

Dans le cadre du volet « activités estivales » du plan d'urgence sociale adopté par GPSEA à l'issue du premier confinement, GPSEA a organisé, en partenariat avec l'entreprise spécialisée dans la navigation fluviale « Au fil de l'eau », 16 croisières sur la Marne et la Seine à destination des familles fragilisées économiquement.

L'accueil, l'information et l'accompagnement des passagers étaient assurés par des jeunes suivis par les clubs de prévention du territoire, qui ont été pour l'occasion salariés sous la forme d'un chantier éducatif.

Organisées fin août, les croisières ont offert un moment de détente, de découverte et de sensibilisation à l'écologie à 317 habitants issus de 10 communes du territoire.

GPSEA

prépare l'avenir

Habitat

1 025 000 € de subventions aux bailleurs sociaux pour la construction de **323** logements sociaux sur l'ensemble du territoire

125 000 € dédiés en 2020 au Fonds de Solidarité Habitat (+ 75 000 €)

Créteil



Le 12 février 2020, a été signé le contrat de mixité sociale de Périgny-sur-Yerres. Ce document, dont GPSEA a accompagné l'élaboration par la Ville, trace les perspectives de construction de logements sociaux sur la commune à horizon 2025. Une attention particulière a été portée à la préservation des espaces naturels et agricoles, ainsi que du cadre architectural de Périgny.

Si cette compétence relève de la Métropole du Grand Paris, celle-ci ne l'exercera de manière opérationnelle que lorsque le Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH) sera exécutoire. En attendant, GPSEA poursuit et développe les dispositifs qui avaient été engagés par les anciennes intercommunalités (financement de la construction de logements sociaux, Fonds de Solidarité de l'Habitat, soutien à l'habitat, gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage de Créteil...) et a mis en place une Conférence intercommunale du logement (CIL) dont l'objectif principal est de favoriser la mixité sociale via une stratégie d'attribution dans le logement social.

Faits marquants de 2020

- ▶ **Attribution de 6 subventions à des bailleurs sociaux** pour des opérations de construction de 323 logements sociaux au total nouvelles (1 269 326 € votés pour 137 logements) et octroi de 3 garanties d'emprunt pour 3 autres opérations visant la construction de 37 logements et la réhabilitation de 80 logements;
- ▶ **Poursuite de l'étude sur les copropriétés privées** en vue de la définition d'une stratégie d'intervention opérationnelle en matière de lutte contre l'habitat dégradé sur des secteurs ciblés et/ou à l'échelle territoriale;
- ▶ **Abondement, dans le cadre du plan d'urgence sociale** de GPSEA, du Fonds de Solidarité Habitat (FSH) animé par le Département et qui permet d'attribuer des aides au maintien ou à l'accès au logement, social comme privé, aux locataires en difficulté économique (aides aux factures d'énergie, cautions...);
- ▶ **Mise en place de mesures d'accompagnement exceptionnels** des résidents de l'aire d'accueil des gens du voyage touchés par l'arrêt des activités économiques pendant le confinement (remises de loyers, chèques solidarité, actions de prévention santé...).

Perspectives 2021

- ▶ Relance des travaux de la Conférence intercommunale du logement;
- ▶ Lancement d'une étude destinée à définir un cadre de soutien à la rénovation énergétique de l'habitat;
- ▶ Définition d'une stratégie d'intervention sur le parc privé dégradé.

GPSEA
prépare
l'avenir

Économie Sociale et Solidaire (ESS)

11 % des emplois privés relèvent de l'ESS
sur GPSEA

Près de **100 000** € dédiés à
l'accompagnement des porteurs de projets
de l'ESS

Une **vingtaine** de projets soutenus en 2020

Compétence exercée pleinement par GPSEA depuis sa création, l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) combine engagement social, initiative locale et développement économique pour mettre l'humain au centre des activités. Elle vise à adopter une approche plus sociale et plus solidaire de l'économie, à avoir un impact direct sur les personnes et sur le territoire et enfin à promouvoir le lien social et la justice économique des différents acteurs impliqués.

Faits marquants de 2020

- **Renouvellement jusqu'en 2022 du dispositif d'accompagnement personnalisé et renforcé des structures de l'ESS** permettant l'émergence de projets locaux de moins de trois ans. Depuis son lancement en 2019, une vingtaine de porteurs de projets ont été sélectionnés et accompagnés sur des thématiques diverses telles que le réemploi, la logistique, le management participatif, la mode solidaire, l'insertion par le sport...
- **Doublement des crédits de l'appel à projets solidaires, doté en 2020 de 50 000 €.** 8 projets soutenus dans ce cadre : du service de livraison en triporteur à la ressourcerie éphémère en passant par l'activité de plomberie solidaire.

Perspectives 2021

- Mise en place d'une coopérative éphémère sur le territoire, permettant à des jeunes créateurs d'entreprise de tester une activité dans un cadre sécurisé.
- Lancement d'une auto-école sociale.
- Réflexion sur une stratégie de mobilisation de l'immobilier, de façon transitoire ou pérenne, en faveur des acteurs de l'ESS.



« COOP'COT »

Accompagnée par GPSEA dès l'origine du projet, l'association « Coop'Cot » a ouvert en septembre 2020 dans le centre commercial de l'Échat à Créteil un supermarché coopératif dont l'objectif est de rendre accessible une consommation responsable au plus grand nombre, en proposant des produits de qualité à prix modéré. Chaque membre de la coopérative participe 3 heures par mois au fonctionnement du magasin : caisse, mise en rayon, nettoyage, accueil des livraisons, ce qui permet de réduire les coûts de fonctionnement. La marge exercée est transparente et identique pour tous les produits. Tous les bénéfices sont réinvestis dans le projet et/ou proposés sous diverses formes à des projets ou structures partageant les valeurs de l'ESS.

prépare l'avenir

Développement économique

23 400 entreprises

112 000 emplois

1,26 M€ prêtés à des entreprises
en difficulté dans le cadre de Résilience
Île-de-France et Collectivités

45 jeunes entreprises hébergées
dans le réseau de pépinières

Plus de **40** événements (en présentiel ou en
distanciel) organisés à destination des entreprises

Chennevières-sur-Marne - Deveco hôtel entreprise

Limeil-Brévannes - Deveco pep entreprise



GPSEA est riche d'un tissu économique dense et dynamique. GPSEA a structuré sa stratégie de développement économique, compétence partagée avec la Métropole du Grand Paris, autour de 4 axes d'intervention : le soutien à la création d'entreprises, le soutien au développement des entreprises, le maintien d'une offre d'accueil immobilière et foncière de qualité et l'appui à la transition des entreprises vers un modèle plus durable.

Pour ce faire, GPSEA s'appuie sur plusieurs outils comme l'animation d'un réseau de 5 incubateurs-pépinières-hôtels d'entreprises, la coordination de réseaux d'acteurs (immobilier d'entreprises, entrepreneuriat, accompagnement au développement) et de réseaux d'entreprises (clubs intercommunaux), la promotion des aides au développement et le déploiement d'initiatives portées par la collectivité, comme une démarche d'écologie industrielle territoriale ou un plan de mobilité inter-entreprises.

Faits marquants de 2020

L'année 2020 a été marquée par la forte mobilisation du territoire aux côtés des entreprises, touchées de plein fouet par la crise sanitaire et les confinements (voir le rappel des actions en page 12).

Néanmoins, les projets de long terme n'ont pas été mis de côté, comme les études sur les enjeux d'immobilier d'entreprises sur le territoire, les volets économiques des opérations de renouvellement urbain à, Bonneuil, Boissy, Limeil-Brévannes, Créteil

et Chennevières, ou encore le suivi des projets de nouvelles zones d'activités économiques. Une étude sur la requalification du centre commercial du Palais, à Créteil, a également été lancée. GPSEA a également poursuivi son effort pour l'animation économique du territoire, en soutien de l'activité des clubs d'entreprises, et à travers l'organisation d'une quarantaine d'événements, la plus souvent en ligne, de plus ou moins grande envergure. Enfin, la structuration de la filière santé, autour de l'initiative Urban Health, s'est poursuivie et approfondie.

Perspectives 2021

En 2021, le territoire devra poursuivre son soutien aux pans de l'économie du territoire les plus fragilisés par la crise sanitaire. Cela passera par une poursuite du dispositif de prêt à taux zéro *Résilience Île-de-France et Collectivité*, mais également par un accompagnement des entreprises à la relance (diffusion d'information sur les dispositifs d'aide, cofinancement de programmes de relance...). Parallèlement, plusieurs projets visant à la transition des entreprises vers un modèle plus durable entreront en phase opérationnelle, comme la démarche d'écologie industrielle territoriale, qui vise, localement, à faire des déchets des uns les ressources des autres, ou le plan de mobilité inter-entreprises au Port de Bonneuil. GPSEA poursuivra également la montée en puissance de son réseau de pépinière d'entreprises ainsi que son travail d'animation de filières clés comme la santé ou l'agroalimentaire.



En janvier 2020, un nouvel équipement du réseau des pépinières d'entreprises de GPSEA a vu le jour : l'incubateur **La Dynamo**. Il s'agit d'un lieu qui accueille des créateurs d'entreprises, qui ont une idée d'activité dans le domaine de la santé ou des technologies innovantes et qui ont besoin de structurer un véritable projet. **La Dynamo**, située dans le quartier de l'Échat, à Créteil, leur offre un lieu pour travailler, bénéficier d'un accompagnement généraliste et expert, et enrichir leur réseau en rencontrant d'autres entrepreneurs. Au terme d'une période d'un à deux ans, les entrepreneurs peuvent poursuivre leur parcours à **Bio&D**, pépinière spécialisée en santé et biotechnologies, ou au **Citec**, spécialisée dans les technologies innovantes. **La Dynamo** accueillait fin 2020 six jeunes entreprises.

GPSEA
prépare
l'avenir

Aménagement

Environ **60** opérations d'aménagement
dont 17 ZAC

5 études urbaines relatives à des projets
de requalification de secteurs
ou revitalisation de centre-ville en cours

12 communes du Territoire concernées
par un projet d'aménagement
ou une étude urbaine en cours

300 000 m² de surfaces de plancher
d'activités économiques en développement

Compétence partagée avec la Métropole du Grand Paris, l'intervention de GPSEA se traduit concrètement au quotidien :

- ▶ *Par l'aménagement de zones d'activité économiques ou de projets mixtes, mêlant logements, commerces et activités, à l'instar de l'agro-quartier de Noisieu, du centre commercial du Grand Ensemble à Alfortville ou encore de la Ballastière Nord à Limeil-Brevannes;*
- ▶ *Par l'accompagnement des villes, notamment les plus petites, dans la définition de projets urbains de qualité pour les habitants, par exemple au sein des centres-villes;*
- ▶ *Par des interventions d'aménagement dans des quartiers en rénovation urbaine dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), à Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne ou Créteil.*

GPSEA a pour ambition, aux côtés des villes, d'assurer la cohérence et la qualité des projets d'aménagement à l'échelle de l'ensemble du Territoire. Une charte de gouvernance partagée de la compétence aménagement signée avec les communes membres garantit le respect des orientations données par chacune pour leurs opérations.

Pour la mise en œuvre opérationnelle de ses projets, le Territoire a notamment recours à une Société Publique Locale d'Aménagement (Grand Paris Sud Est Avenir Développement) dont il est actionnaire majoritaire, laquelle exerce des fonctions d'aménageur. Ses missions concernent principalement l'acquisition de foncier, la réalisation des travaux d'aménagement et la commercialisation des bâtiments construits.

Faits marquants de 2020

Malgré la crise sanitaire, les différents programmes d'aménagement ont pu se poursuivre :

- ▶ Lancement des études de maîtrise d'œuvre urbaine de l'opération des 3 Tours à Alfortville;
- ▶ Avis favorable de GPSEA sur le dossier de réalisation de la ZAC de Plaine des Cantoux à Ormesson-sur-Marne;
- ▶ Approbation des enjeux et objectifs du projet d'agro-quartier de Noiseau, de son périmètre et de son bilan financier prévisionnel;
- ▶ Commercialisation de la ZAC de la Ballastière Nord à Limeil-Brévannes;
- ▶ Poursuite opérationnelle de plusieurs ZAC pour la requalification de morceaux de ville à Sucy-en-Brie (ZAC centre-ville) et Boissy-Saint-Léger (ZAC de la Charmeraie); lancement opérationnel de la ZAC du Centre commercial du Grand Ensemble à Alfortville;
- ▶ Initiation de la ZAC Centre-ville à Ormesson;

- ▶ Poursuite des projets de renouvellement urbain à Boissy-Limeil, Bonneuil-sur-Marne, Chennevières et Créteil.

Perspectives 2021

Entre les études pour les nouveaux programmes et la poursuite de ceux déjà engagés, 2021 a un planning chargé :

▶ Perspectives d'études :

- Études préalables à la définition de projets urbains pour le centre-bourg à Villecresnes;
- Étude préalable sur le devenir du secteur des Jardins d'Alfortville.

▶ Perspectives pré-opérationnelles :

- Désignation de l'aménageur de la ZAC des Portes de Noiseau;
- Approbation du dossier de réalisation de la ZAC de la Ballastière Nord à Limeil-Brévannes;
- Finalisation des projets de rénovation urbaine du Territoire et communes concernées.

▶ Perspectives opérationnelles :

- Finalisation des travaux du centre Martin Luther King à Créteil Pointe du Lac, par l'aménageur Créteil Habitat SEMIC;
- Poursuite opérationnelle des ZAC centre-ville à Sucy-en-Brie, de la Charmeraie à Boissy-Saint-Léger, du Haut du Mont-Mesly à Créteil;
- Lancement des travaux d'espaces publics de la ZAC de la Plaine des Cantoux à Ormesson-sur-Marne;

▶ Zoom sur le PLUi :

- Engagement de la démarche d'élaboration du PLUi;
- Élaboration d'une charte d'aménagement durable.



La ZAC des Portes de Noiseau a connu d'importantes avancées en 2020. Le résultat de la concertation visant à recueillir les avis et besoins des habitants, est venu alimenter les études en cours et a permis de préciser la programmation ambitieuse du projet. Le conseil de territoire de décembre 2020 a officiellement marqué le démarrage opérationnel du projet, en approuvant sa programmation prévisionnelle.

À terme, sera développé un agro-quartier innovant, à taille humaine, qui place la transition écologique, l'agriculture et les circuits courts alimentaires au centre de la réflexion. Le projet de ZAC a vocation à accueillir une programmation mixte répondant aux besoins du territoire : habitat, activités agricoles, équipements sportifs ainsi qu'un centre bus nouvelle génération.

GPSEA

prépare
l'avenir

Transports et déplacements

250 km de voies aménagées
pour les cycles

2 projets d'éco-station bus en cours
sur le Territoire

59 lignes de bus

Préalable à tout développement de territoire, les transports et déplacements revêtent une importance toute particulière dont se sont saisis les élus en prenant cette compétence facultative.

Engagé dans l'élaboration d'un Plan Local de Mobilité (PLM), GPSEA souhaite ainsi préciser sa stratégie globale, partagée et ambitieuse au niveau intercommunal, afin de renforcer la cohérence et la pertinence de tous les modes de transports.

Boissy-Saint-Léger - Gare routière



Au-delà du cadre stratégique global, GPSEA travaille en partenariat avec Île-de-France Mobilités, l'autorité organisatrice des transports en Île-de-France et les exploitants du réseau bus (RATP et le groupe Transdev) pour améliorer le service sur le territoire, en lien étroit avec les communes. GPSEA investit ainsi 2 millions d'euros par an à l'amélioration des conditions de transports au quotidien.

Enfin, GPSEA accompagne également de grands projets de transports pour le développement du territoire et améliorer les déplacements (Grand Paris Express, Téléval câble A).



Villemecresnes - Tégéval

Faits marquants de 2020

Au cours de l'année 2020, les différents projets suivants se sont poursuivis :

- ▶ Élaboration du plan d'actions du Plan Local de Mobilité (PLM) et de son Plan Vélo, en vue d'un arrêt du PLM en 2021;
- ▶ Désignation de la maîtrise d'œuvre et lancement des études d'avant-projet de l'éco-station bus de Boissy-Saint-Léger, financée par GPSEA et Île-de-France Mobilités;
- ▶ Lancement des études préliminaires du projet d'éco-station bus de Sucy-en-Brie, en lien avec la ville, Île-de-France Mobilités et l'ensemble des partenaires du projet;
- ▶ Développement du réseau SITUS et tenue de revues de projet régulières avec les transporteurs pour anticiper les besoins de développement futurs;
- ▶ Participation financière et/ou suivi des chantiers (prolongement de la RN406, téléphérique câble A, Tégéval);
- ▶ Accompagnement d'Île-de-France Mobilités pour la réalisation d'un dépôt bus innovant sur la ZAC des Portes de Noiseau, devant accueillir des bus roulant aux énergies renouvelables.

Perspectives 2021

2021 devrait voir la finalisation de plusieurs projets comme :

- ▶ **L'arrêt du Plan Local de Mobilité et adoption du Plan vélo de GPSEA;**
- ▶ La finalisation des études d'avant-projet du projet d'éco-station bus à Boissy-Saint-Léger;
- ▶ La finalisation des études préliminaires du pôle gare de Sucy-en-Brie;
- ▶ **Le lancement d'une démarche de Plan de Mobilité Inter-entreprises avec le Port de Bonneuil** qui a vocation à améliorer l'accessibilité des entreprises de la zone pour leurs salariés et leurs clients;
- ▶ La finalisation des études d'Île-de-France Mobilités pour la réalisation d'un dépôt bus innovant sur la ZAC des Portes de Noiseau.



Grand Paris Sud Est Avenir a été largement mobilisé sur la mise en œuvre des pistes cyclables sanitaires, au sortir du premier confinement, dont l'objectif était de proposer aux usagers des solutions alternatives dans leurs déplacements domicile/travail notamment, dans le respect des gestes barrières. Le diagnostic du Plan vélo et les propositions d'itinéraires travaillés avec les villes ont ainsi servi de base au tracé des pistes cyclables sanitaires. L'enjeu consiste désormais à pérenniser, en adaptant le cas échéant, ces itinéraires.

GPSEA
prépare
l'avenir

Développement durable

120 permanences info énergie

80 % des actions du PCAET initiées

Conscient que la transition énergétique, climatique et environnementale doit irriguer toutes les politiques publiques pour transformer en profondeur les modes d'actions et les manières de vivre de chacun, GPSEA s'est engagé dans l'élaboration de son Plan Climat Air Énergie territorial (PCAET), dont le projet a été arrêté en octobre 2019 et qui sera définitivement acté en 2021.

Véritable projet fédérateur construit avec l'ensemble des communes, les partenaires institutionnels, les associations, les habitants, les entreprises... le PCAET constitue, au-delà du simple cadre réglementaire, un projet de territoire. 50 actions sont d'ores et déjà déclinées et pour beaucoup engagées.

Poursuivant le même objectif, GPSEA s'est engagé dans un Plan Alimentaire Territorial dont les actions seront axées sur le foncier agricole, les circuits-courts et l'alimentation.

La compétence « développement durable » fait l'objet d'un rapport d'activité propre qui reprend toutes les données en détails.



Faits marquants de 2020

Malgré les confinements, le Territoire a poursuivi la mise en œuvre du PCAET :

- ▶ Le nombre de permanences info-énergie qui se sont tenues sur le territoire a augmenté avec 120 rendez-vous;
- ▶ Les interventions dans les écoles autour du développement durable se sont poursuivies; **certaines ont même été digitalisées et mises en ligne sur le site internet de GPSEA;**
- ▶ Une étude sur le développement des énergies renouvelables et de récupération a été initiée;
- ▶ La plateforme de rénovation énergétique a été mise en ligne sur le site de GPSEA en fin d'année.

Avant l'adoption définitive du PCAET courant 2021, une consultation publique numérique a eu lieu entre le 23 novembre 2020 et le 11 janvier 2021. Au total, ce sont 29 participants qui ont déposé 60 contributions.

Enfin, le Territoire s'est investi dans l'accompagnement des déconfinements, en donnant toute sa place aux enjeux de transition écologique et de développements des circuits courts :

- ▶ 35 km de pistes cyclables sanitaires ont été développés sur le Territoire;
- ▶ Divers dispositifs ont été proposés aux habitants pour valoriser les espaces naturels et patrimoniaux du territoire comme par exemple des QR codes renvoyant sur des contenus numériques agrémentant les découvertes (voir infra).

Perspectives 2021

Dans les actions menées par GPSEA en matière de développement durable, on note :

- ▶ L'adoption du PCAET définitif et du projet alimentaire territorial;
- ▶ La poursuite des permanences info énergie et des animations dans les écoles;
- ▶ La participation à la semaine européenne du développement durable;
- ▶ La définition d'un plan d'actions en matière d'énergies renouvelables et de récupération;
- ▶ La participation du territoire à la définition d'une stratégie de valorisation du massif de l'arc boisé;
- ▶ Les travaux de remise en état du sentier d'interprétation agricole;
- ▶ La participation au projet « solarisation des bâtiments publics » de la MGP;
- ▶ L'engagement d'un travail de structuration d'une charte d'aménagement et de construction durables.



Au travers d'une application de jeu de piste numérique, la boucle de 5 km du Sentier d'interprétation agricole du Plateau Briard a été scénarisée avec un système de balises GPS. Un drôle d'évènement s'est produit qui empêche Oscar, jeune renard guide touristique, de faire sa visite habituelle ! Ses pérégrinations permettent de mieux comprendre l'histoire du site et de ses activités agricoles.

les moyens d'agir

Finances, commande publique et contrôle de gestion

78 793 904 € d'investissement dans
le budget primitif de 2020 (budget principal
et budget annexe assainissement inclus),
dont **60 928 460** € de dépenses
d'équipement exécutés à 60,7 %

43 193 mandats en 2020
soit -1 958 écritures de mandats

4 594 titres en 2020 soit +53 écritures de titres

31,6 jours de délai global de paiement en 2020
(contre 46,7 jours en 2019)

2 millions d'euros de subventions encaissés en 2020

238 marchés publics notifiés (79 marchés de fournitures,
132 marchés de services et 27 marchés de travaux)

La direction contribue à définir et à piloter la stratégie financière du Territoire. Elle a en charge la construction budgétaire, la mise en place de la programmation pluriannuelle des investissements ainsi que la prospective financière. Elle pilote l'exécution budgétaire, assiste et conseille les services tout en poursuivant la modernisation des procédures budgétaires et comptables déjà engagées en lien avec les enjeux de dématérialisation.

C'est à elle que revient l'élaboration et le pilotage de la stratégie financière de GPSEA, la sécurisation financière des transferts de compétences ainsi que la préservation des intérêts financiers du Territoire et des communes dans les débats régionaux et nationaux. Par ailleurs, elle a en charge la gestion de la dette et de la trésorerie, l'optimisation des recettes, et le contrôle de gestion. Elle pilote enfin la commande publique, avec pour objectif le renforcement de la sécurité juridique des marchés et le déploiement, notamment en lien avec les communes d'une stratégie d'optimisation des achats, de valorisation du tissu économique local et des PME-TPE, de promotion des enjeux de développement durable dans leurs dimensions environnementale et sociale, ainsi que d'encouragement à l'innovation.

Faits marquants de 2020

L'année budgétaire 2020 a permis de prolonger le développement des compétences de GPSEA malgré le contexte de crise sanitaire. La stratégie d'investissement s'est déployée dans un souci d'équité et d'équilibre territorial, de maîtrise du coût des services publics ainsi que de préservation du pouvoir d'achat des habitants, et conformément aux valeurs de solidarité et de proximité du Territoire. **Au terme de cette première mandature, GPSEA est ainsi l'un des tous premiers investisseurs de la zone métropolitaine.** Afin d'être à la hauteur de cette ambition, les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées et la stratégie volontariste de mobilisation des cofinancements externes mise en œuvre auprès de nombreux partenaires a été amplifiée (UE, État, Région Île-de-France, ADEME...).

La dématérialisation de la chaîne comptable de GPSEA, effective depuis le 1^{er} octobre 2019, a produit ses pleins effets en 2020, avec des **délais de paiement des fournisseurs en nette diminution sur l'année** (31,6 jours de délai global de paiement en 2020 contre 46,7 jours en 2019).

La stratégie d'achat a été approfondie tout en assurant le partage des bénéfices avec les communes du Territoire, via une aide apportée en ingénierie ainsi qu'une association aux économies d'échelles générées par la construction territoriale au travers des groupements de commandes dont plusieurs ont été concrétisés en 2020 (études géotechniques et pollution des sols, achats de produits d'entretien et de fournitures de bureau, achat de produits à usage unique de restauration collective, pour une mise en œuvre en 2021). La démarche de mesure des gains générés par la politique d'achat a été poursuivie, avec plus d'1 million d'euros intégrés aux équilibres budgétaires 2021, sous la forme d'une amélioration des conditions de travail des agents, de la qualité et de la densité du service public ou d'économies budgétaires. Enfin, la dimension durable et socialement responsable de la politique d'achat du Territoire a été renforcée, avec l'intégration d'une disposition de développement durable dans 48 % de nos marchés.

Perspectives 2021

L'année 2021 permettra à la direction de décliner les différents axes de sa feuille de route pour la mandature, avec notamment :

- ▶ **L'accompagnement des travaux autour de la stratégie financière pluriannuelle** du Territoire ainsi que sa déclinaison dans un pacte financier et fiscal associant ses communes et adossé à la programmation pluriannuelle des investissements de la mandature ;
- ▶ **Le renforcement de la stratégie de captation de financements externes** dans le contexte de déploiement du plan de relance, avec un développement des capacités d'ingénierie au bénéfice des communes ;
- ▶ **La structuration d'un observatoire financier et fiscal** en vue de mieux anticiper les mouvements du tissu économique local et l'évolution de nos recettes de fiscalité économique ;
- ▶ **La poursuite de la modernisation de la fonction budgétaire et comptable**, avec la préparation de l'expérimentation en 2023 du compte financier unique en vue de simplifier l'information commu-

niquée aux élus, et d'enrichir le débat démocratique sur les questions financières ;

- ▶ **L'amplification de la stratégie achat** afin de poursuivre l'optimisation financière de nos achats par le biais notamment de la conclusion de nouveaux groupements de commandes, la mise en œuvre de la charte des achats durables adoptée en 2019, la sécurisation des dépenses hors marché et la prolongation des efforts déployés pour favoriser un rapprochement du tissu économique local ;
- ▶ **Le développement de la démarche de gestion**, au travers notamment de l'accompagnement des directions dans le suivi de leurs indicateurs de gestion pour (finances, marchés, ressources humaines) pour faciliter le pilotage de leurs ressources, et de l'expérimentation d'un outil de suivi agrégé d'indicateurs métiers construits avec les directions pour mesurer l'impact des politiques publiques menées, suivre la mise en œuvre du PCAET et rendre l'action de GPSEA toujours plus pertinente.

FOCUS

LES INTERVENTIONS DE LA DIRECTION DANS LE CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE

La direction a assuré la continuité de ses missions tout au long de la crise sanitaire, afin de permettre au Territoire de répondre à l'urgence sociale, d'intervenir en soutien aux populations et de se mobiliser en faveur de la protection des entreprises et de la relance économique, avec notamment :

- ▶ *La garantie du paiement des fournisseurs et des prestataires mais aussi le versement anticipé des subventions aux associations, grâce aux avancées permises par la dématérialisation qui assurent une totale compatibilité des différentes étapes de la chaîne comptable avec le développement du télétravail ;*
- ▶ *L'accompagnement des achats de matériels de protection réalisés au bénéfice des agents et des habitants du Territoire, avec la mise en œuvre d'une démarche soutenue de sourcing, la coordination de marchés groupés ou la sécurisation d'acquisitions directes, et l'appui des communes dans le dialogue avec les fournisseurs au plus fort de la crise ;*
- ▶ *L'appui aux directions dans l'interprétation du cadre réglementaire spécifiquement mis en place et dans la déclinaison de mesures d'exécution adaptées à leurs marchés (suspension de délais d'exécution de travaux ou services, prise en charge partielle de surcoûts de chantier pour les entreprises, notamment), ainsi que la mise en œuvre d'assouplissements au stade de la passation des marchés.*

les moyens d'agir

ITI ou la déclinaison d'un programme européen à l'échelle territoriale

5,09 M€ d'enveloppe globale pour l'ITI GPSEA

9 projets retenus entre 2017 et 2020 au terme
de leur examen par le CSS

Un Comité de sélection et de suivi (CSS) composé
de **12** membres élus territoriaux

Le programme « Investissement Territorial Intégré » (ITI) permet de décliner une stratégie intégrée de développement territorial urbain en actions concrètes, cofinancées par l'Union Européenne.

Dans ce cadre, GPSEA est chargé d'animer l'ITI porté avant 2016 par la Communauté d'agglomération Plaine Centrale du Val-de-Marne, et dispose d'une enveloppe globale de 5,09 millions d'euros (dont 75 % de FEDER et 25 % de Fonds Social Européen). Ainsi, GPSEA favorise l'émergence de projets, accompagne les candidats à la maturation de leurs actions et sélectionne les programmes les plus en adéquation avec sa stratégie de développement.

À ce jour, 9 projets ont été retenus.

Faits marquants de 2020

À la suite des élections municipales du 28 juin 2020, les services de GPSEA ont procédé au renouvellement du Comité de sélection et de suivi (CSS) de l'ITI conformément à la délibération adoptée par le conseil de Territoire.

Le CSS est aujourd'hui présidé par Monsieur Jean-Pierre CHAFFAUD, Vice-Président de GPSEA en charge de l'économie et de la promotion du territoire. Il est toujours composé de 12 membres élus territoriaux de 10 communes du Territoire.

Ce renouvellement rapide a permis d'organiser un 6^e CSS le 29 septembre 2020, avant l'échéance de la période de sélection des projets prévue par le Programme opérationnel régional 2014 - 2020 de l'Île-de-France.

Trois projets ont été présentés et ont reçu un avis favorable lors de ce comité :

- ▶ Le développement d'ateliers sociolinguistiques (ASL) à visée d'insertion citoyenne et professionnelle à Alfortville et Créteil porté par la Ligue de l'Enseignement du Val-de-Marne;
- ▶ L'acquisition d'un séquenceur à très haut débit par un centre de recherche de l'UPEC, l'Institut Mondor pour la Recherche Biomédicale (IMRB);

- ▶ L'accompagnement à la création d'activités dans les domaines de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), l'innovation technologique et la santé (phase n° 2), présenté par GPSEA.

À l'issue de cette phase d'examen et de sélection, l'instruction administrative de ces projets par la Région Île-de-France est en cours.

Perspectives 2021

Dans le contexte de l'achèvement de la programmation 2014 - 2020, GPSEA accentuera ses interventions sur le suivi des projets bénéficiaires du FEDER et du FSE et sur l'accompagnement de leurs porteurs dans leurs demandes de versement des subventions.

En parallèle, la cellule ITI travaillera à la préparation de la programmation 2021 - 2027, qui a fait l'objet d'une concertation pilotée par la Région Île-de-France. Il s'agira dans ce cadre de préparer la déclinaison des orientations générales de cette nouvelle programmation.

Au-delà, GPSEA participera à la déclinaison du plan de relance européen dans le cadre du programme **REACT-EU**, confiée à la Région Île-de-France en coordination avec les ITI et les conseils départementaux. GPSEA prendra dans ce cadre toute sa part à la valorisation des projets les plus pertinents pour le développement de son territoire.

FOCUS

Sélectionné par GPSEA et bénéficiant du FEDER, la plateforme de simulation en soins critiques « SimCrit » a vu le jour en unité de réanimation du CHU Henri Mondor de Créteil en 2019. Outil pédagogique, les simulateurs permettent aux apprenants de scénariser la prise en charge d'un patient critique en situation d'urgence vitale.

En cette période de pandémie mondiale de COVID-19, cet outil a trouvé toute son utilité. En effet, au printemps 2020, une formation accélérée en ligne dédiée à la prise en charge médicale de cas suspects ou confirmés de COVID-19 a été réalisée, notamment avec les simulateurs financés par les fonds européens.

Plus de 60 000 apprenants de 145 pays ont à ce jour été accompagnés grâce à cette formation.

les moyens d'agir

Direction Relations et Appui aux Territoires (DRAT)

117 800 € dédiés aux PLU

135 540 € dédiés au RLPi

7,5 millions d'euros d'enveloppe globale
du FSC (2016-2020)

87 % du FSC consommé

1 580 000 € pour l'acquisition de véhicules
et équipements pour une mise à disposition
des communes dans le cadre du FSC

Direction originale créée dès la mise en place du Territoire en 2016, la DRAT constitue l'interface entre les communes membres, les directions de GPSEA et les partenaires institutionnels. Elle est constituée de deux cellules : le pôle Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) dédié à la gestion des Plans Locaux d'Urbanisme et du Règlement Local des Publicités Intercommunal, et le pôle administratif qui se charge de la gestion administrative et financière de la direction.

Maillon essentiel de la solidarité engagée par GPSEA à l'égard des communes, la DRAT offre par exemple un accompagnement d'ingénierie humaine sur les dossiers spécifiques en lien avec les directions opérationnelles territoriales. Dans le cadre de son rôle de facilitateur, c'est la DRAT qui est en appui logistique des communes sur les opérations de travaux programmés dans le cadre du Fonds de Solidarité aux Communes (FSC). Elle organise par ailleurs des clubs de bonnes pratiques créant ainsi un réseau entre les services gestionnaires des villes pour échanger et partager sur les thématiques de finances, de comptabilité, de marchés publics ou de ressources humaines. Elle organise également des rencontres entre les services urbanisme des communes-membre.

Faits marquants de 2020

En cette année de crise sanitaire, la DRAT a continué d'avancer les procédures de PLU des villes. Le pôle PLU (Plan Local d'Urbanisme) a œuvré sur 9 procédures de modifications et modifications simplifiées, notamment pour les villes de Limeil-Brévannes, Alfortville, Chennevières-sur-Marne, Créteil, Ormesson, Périgny-sur-Yerres, le Plessis-Tréville, Sucy-en-Brie, Villecresnes. La révision du PLU de Bonneuil-sur-Marne a été poursuivie.

Dans le cadre de la nouvelle mandature, le pôle administratif et financier a appuyé les villes de moins de 12 000 habitants sur des projets ou dossiers spécifiques (entre autres pistes cyclables éphémères).

Concernant le FSC (Fond de solidarité communautaire), la DRAT a accompagné les opérations d'équipements des villes de moins de 12 000 habitants. Des acquisitions de matériels et mobiliers ont été réalisés via la centrale d'achat UGAP et mis à disposition des communes concernées par voie de convention.

Au cours de l'année 2020, l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) s'est poursuivie avec les communes membres. Une proposition du règlement et du zonage a été faite.

Perspectives 2021

Il est prévu l'arrêt du dossier RLPI par le Conseil de Territoire en octobre 2021 puis la consultation des Personnes Publiques Associées et la préparation du dossier d'enquête publique prévue début 2022.

les moyens d'agir

Affaires juridiques, assemblées et patrimoine

10 dossiers disciplinaires totalement instruits avec la DRH, dont 3 des 6 nouvelles saisines

30 dossiers contentieux dont 11 clôturés en 2020

98 dossiers d'assurance suivis

5 conseils de territoire, **233** délibérations votées, **830** décisions du Président

La Direction des affaires juridiques, des assemblées et du patrimoine (DAJAP) a pour mission première de sécuriser les projets de la collectivité et d'accompagner les services dans une démarche d'assistance à maîtrise d'ouvrage. À l'heure de la multiplicité et de l'illisibilité des normes applicables à la gestion locale, la DAJAP joue un rôle de réducteur des risques et de facilitateur de projets.

La Direction est composée de 3 pôles de compétences : le pôle conseil et contentieux, le pôle des assemblées, le pôle patrimoine et assurances.

Faits marquants de 2020

L'objectif principal a été la poursuite des activités, par-delà les bouleversements liés à la crise sanitaire.

Le pôle conseil et contentieux

Durant toute l'année, la DAJAP a continué à assurer son contrôle de légalité des actes de la collectivité et poursuivi son assistance juridique en matière d'opérations d'aménagement, même si ces dernières ont pu être freinées par la survenance de la crise sanitaire.

Elle a par ailleurs participé à la réflexion de plusieurs grands chantiers : gestion des agents pendant les différents confinements, élaboration d'un guide de communication pré-électorale, mise en place d'une procédure de signalement des agissements sexistes et sexuels.

La DAJAP et la direction des ressources humaines ont conjointement été saisies de 6 nouveaux dossiers disciplinaires (22 en 2019). **Cette baisse des saisines s'explique principalement par le bouleversement des conditions de travail pendant la crise sanitaire.** Sur l'année, ce sont 10 dossiers disciplinaires qui ont pu être totalement instruits. 1 seul a nécessité le lancement d'une enquête administrative et a débouché sur l'organisation d'un conseil de discipline.

Sur le plan contentieux, 30 dossiers ont fait l'objet ou ont continué de faire l'objet d'une instruction juridictionnelle, gérée en régie ou en lien avec des avocats.

Le pôle des assemblées

La DAJAP a dû adapter le fonctionnement des assemblées, en regard tant de la crise sanitaire que du report du second tour des élections 2020 et des dates d'installation des conseils municipaux et de

territoire. Le nombre de délibérations a par ailleurs décru, en raison du contexte : au cours des 5 conseils de territoire en 2020, 233 délibérations ont été adoptées (317 en 2019), toutes adoptées à l'unanimité (99 % en 2019).

830 décisions du Président ont également été prises en 2020 (895 en 2019).

Le pôle assurances et patrimoine

S'agissant du suivi et de la gestion du patrimoine immobilier bâti et non-bâti de la collectivité, la DAJAP recense 4 conventions d'action foncière, 1 convention d'intervention foncière, 2 avenants à des conventions d'intervention foncière et 7 conventions de portage foncier.

En matière de gestion locative, **le travail sur le suivi des impayés a été poursuivi mais aucune procédure contentieuse n'a été engagée** en raison de la crise sanitaire. 51 baux, conventions d'occupation précaire, avenants ont été signés en 2020 (51 en 2019) avec les entreprises présentes au sein des centres commerciaux, des pépinières-hôtels d'entreprises, de l'incubateur territorial et du parc de stationnement de Boissy-Saint-Léger.

Le droit de préemption urbain, pour lequel le Territoire a compétence depuis 2017 en collaboration avec les communes membres, a représenté 181 actes adoptés (231 en 2019), sur 1370 déclarations d'intention d'aliéner (DIA). La diminution du nombre d'actes pris et de DIA traitées s'explique par la baisse de l'activité des notaires durant la crise sanitaire.

En matière d'assurances, 98 dossiers ont été traités (dommages aux biens, responsabilité civile et flotte automobile).

La mission d'inspection et d'audit

La DAJAP a mené un audit sur la masse salariale.

FOCUS

LA GMAO

*Le Territoire a décidé de se doter d'un logiciel de **Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur** dans le but de centraliser un certain nombre d'informations dans un même outil : patrimoine, énergies, locatif, mobilier, parc auto, réservations, stock-achat, travaux. La direction des affaires juridiques a contribué à la mise en place des modules « patrimoine » et « locatif » ce qui a permis notamment de centraliser dans un outil commun et partagé l'inventaire physique des biens immobiliers de GPSEA. Elle entend approfondir la démarche dans les mois à venir.*

les moyens d'agir

Ressources humaines

167 recrutements tous postes confondus
dont 20 mobilités internes, hors saisonniers
et renouvellements de contrats

1 084 agents appelés par la cellule
« Bonjour comment ça va ? »

5 908 actes et courriers envoyés

37 stagiaires et **5** apprentis accueillis

Recrutement, mobilité interne, optimisation de la gestion administrative et de la rémunération, développement des compétences, santé et sécurité au travail, autant de missions remplies par la Direction des Ressources Humaines pour les 1 200 agents de la collectivité.

Faits marquants de 2020

En 2020, la Direction des ressources humaines a été particulièrement mobilisée par la gestion de la crise COVID-19. Les services essentiels pour les agents ont été maintenus malgré le confinement (paie, prime COVID, autorisations spéciales d'absence, agents vulnérables, médecine professionnelle...). La gestion de la crise s'est ensuite inscrite dans la durée, notamment via **une cellule de suivi** (numéro et mail unique « COVID »), **une cellule d'écoute active** mobilisée auprès des agents dès mars 2020 (« Bonjour, comment ça va ? »), et **un dispositif de renfort** pour les services les plus touchés par la crise (la Réserve Territoriale).

La DRH a également lancé une démarche de modernisation des fonctions RH et de structuration interne, a mis en œuvre la réorganisation de GPSEA fin 2020 et relancé un dialogue de gestion renforcé auprès des DGA.

Perspectives 2021

Pour 2021, la DRH sera mobilisée sur le plan jeune (recrutement d'apprentis, d'emplois aidés pour les jeunes, de conseillers numériques et de services civiques). Elle souhaite également structurer une politique ambitieuse de reclassement professionnel, afin de maintenir dans l'emploi des agents les plus fragiles, tout en poursuivant la gestion de la crise COVID-19, en lien avec la médecine professionnelle. Enfin, elle mettra en œuvre le chantier de la modernisation de la fonction RH, préfigurée fin 2020 : paramétrage du SIRH, bilan de la gestion intégrée, mise en œuvre des réformes de la loi de transformation de la fonction publique...

FOCUS

Afin de moderniser son offre de service, la DRH a fait l'acquisition d'un logiciel de recrutement (« Gestmax »), entièrement paramétré pour correspondre au processus de recrutement propre à la fonction publique et à GPSEA.

Les avantages sont multiples :

- ▶ *Pour les candidats : compte-candidat permettant de suivre sa candidature et de créer des alertes emploi, espace dédié à la mobilité interne ;*
- ▶ *Pour les directeurs et directrices : accès à un portail rassemblant toutes leurs publications en cours, accès facilité aux CV et aux viviers de candidatures ;*
- ▶ *Pour les agents de la DRH : facilité de gestion et de suivi statistique, conformité RGPD des viviers.*

En lien avec le travail mené sur la marque employeur avec la direction de l'Attractivité, cet outil sera mis au service d'une plus grande visibilité des offres d'emploi de GPSEA et déployé progressivement sur 2021 auprès des managers.

les moyens d'agir

Transformation et dialogue social

Près de **300** agents télétravailleurs
au 31/12/2020

2 sessions de matinées des managers

140,5 jours de formation des managers
pour 112 personnes formées

1 888 jours de formation, dont 1 117 hors
CNFPT et 771 dispensés par le CNFPT

1 730 tickets de support et **410** demandes
de ressources ouverts sur Pacman

La Direction de la Transformation et du Dialogue Social (DTDS) regroupe les fonctions en charge de la conduite du changement dans le cadre d'une démarche qui vise à la fois la qualité de vie au travail et l'efficacité du service public. Le développement des usages numériques dans les organisations de travail conduit à repenser les méthodes de travail et la relation à l'utilisateur. La DTDS met à disposition des agents les outils et les accompagnements nécessaires à la bonne réalisation de leurs missions afin de garantir continuité et adaptabilité du service public.

Faits marquants de 2020

L'année 2020 a été fortement marquée par la gestion du COVID-19, ce qui a requis d'élaborer des protocoles sanitaires stricts et de renforcer le réseau d'assistants de prévention, d'adapter les conditions de travail, de doter massivement les agents en outils de télétravail, de les accompagner dans la maîtrise des usages numériques, de déployer des dispositifs de soutien et d'accompagnement psychosocial, de coaching...

Perspectives 2021

Temps de travail : afin de mettre en œuvre la loi de transformation de la fonction publique, GPSEA a lancé une démarche d'harmonisation du temps de travail au sein de ses services, en prenant en compte la pénibilité physique de certains métiers et en créant de nouveaux droits pour les agents (temps collectifs, temps de cohésion, ostéopathie, éveil musculaire...)

Politique de cyber-sécurité : face à la montée des cyber-attaques, GPSEA se dote d'un arsenal de protection. GPSEA poursuit le renouvellement de son infrastructure numérique initié en fin d'année 2020,

recrute un responsable de la sécurité des systèmes d'information et met en place un marché d'accompagnement à la définition de sa politique de cybersécurité et de réponse à incident.

Renforcer la montée en compétences numériques des agents : les besoins concernent aussi bien un personnel éloigné des usages numériques voire en situation d'illectronisme qu'un personnel déjà à l'aise avec les outils digitaux. Il s'agit de toucher l'ensemble des agents, de multiplier les opportunités de formation, de proposer des formats et des modalités variés adaptés au besoin d'apprentissage de chacun (une plateforme de e-learning sera notamment mise en place). Chaque agent de GPSEA sera doté au cours de l'année d'une adresse e-mail mais également d'un accès Office365 (Word, Excel, Teams...).

École de la propreté urbaine : dans le but de mieux former les collègues de la propreté urbaine à leur prise de fonctions et tout au long de leur carrière, une école de la propreté urbaine sera mise en place, en prenant appui sur 5 collègues formateurs en interne.

FOCUS

L'élaboration du plan en faveur de l'égalité femmes-hommes est un des projets phares de la direction : après un travail avec les représentants du personnel, GPSEA a adopté en comité technique en décembre 2020 puis en Conseil de Territoire du 3 février 2021 son plan d'actions en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes qui porte sur l'analyse d'indicateurs, la formation des agents, la communication non genrée, la prise en charge des éventuelles situations de discrimination, harcèlement ou violence et la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle.

les moyens d'agir

Bâtiments

16 agents

7,3 M€ TTC d'investissement réalisés

1.2 M€ TTC en fonctionnement réalisés

Gérer l'entretien, la maintenance et la réparation d'une centaine de bâtiments territoriaux, telle est la première mission dévolue à la direction des bâtiments. Elle intervient au quotidien sur les médiathèques, les conservatoires, les piscines, les bâtiments administratifs, les pépinières d'entreprises, des parcs de sports, des sites de production (centre de production florale et arboricole à Mandres-les-Roses et cuisine centrale à Alfortville)... Sa seconde mission est d'assurer la conduite de projet de création, de réhabilitation, de restauration, de rénovation ou la démolition d'ouvrages publics. À ce titre, elle en assure toute la maîtrise d'ouvrage.

Faits marquants de 2020

L'année 2020 a été marquée par la gestion de la crise sanitaire (sécurisation et préparation des bâtiments à la réouverture).

Les procédures de concours de maîtrise d'œuvre se sont poursuivies pour les deux projets de construction d'un pôle culturel à Chennevières-sur-Marne et d'un pôle vestiaires/tribune et d'une salle polyvalente au complexe sportif Belvédère à Ormesson-sur-Marne.

Des études de programmation ont été lancées pour l'installation d'un conservatoire au niveau de la ferme du Rancy à Bonneuil-sur-Marne. Des études de maîtrise d'œuvre ont été poursuivies pour la rénovation du parement et la climatisation de la médiathèque d'Ormesson-sur-Marne, la réhabilitation de l'ex-école Charles de Gaulle à Mandres-les-Roses pour l'installation d'un Relais Assistantes Maternelles (RAM) et d'un espace culturel, et la réhabilitation de la Maison de la Nature de Périgny-sur-Yerres.

Des travaux ont été entrepris pour le remplacement du parement du conservatoire Dadi à Créteil, et la construction de tennis couvert à Noisieu.

Perspectives 2021

L'année 2021 permettra le lancement des études de maîtrise d'œuvre pour les projets de construction d'un pôle culturel à Chennevières-sur-Marne et d'un pôle vestiaires/tribune et d'une salle polyvalente et la reconstruction des tennis couverts au niveau du complexe sportif Belvédère à Ormesson-sur-Marne, la réhabilitation d'un bâtiment pour l'installation d'une ressourcerie à Boissy-Saint-Léger, l'aménagement d'une maison de santé à Noisieu.

Des travaux seront réalisés concernant le remplacement du sol du gymnase de Marolles, la reprise de l'étanchéité de la Maison des Arts à Créteil, le démarrage des travaux de réhabilitation de l'ex-école Charles de Gaulle à Mandres-les-Roses pour l'installation d'un Relais Assistantes Maternelles et d'un espace culturel.

FOCUS

CONSERVATOIRE MARCEL DADI À CRÉTEIL

Après la réfection de sa toiture en 2018, le conservatoire Marcel Dadi retrouve sa façade originale totalement rénovée après 10 mois de travaux. Ce chantier de 1,8 M€ TTC dont le début avait pris un peu de retard en 2020 en raison de la crise sanitaire, s'est achevé en début d'année 2021.

Depuis la tempête Éleanor en janvier 2018, des pierres de parement se détachaient et menaçaient la sécurité des passants, l'occasion de rénover toute la façade et de faire aboutir le geste architectural initialement prévu mais non réalisé à la construction : l'utilisation d'une taille de pierre légèrement plus large, mettant en valeur le mouvement de rideau qu'évoque la façade.

les moyens d'agir

Affaires générales

60 600 appels, courriels, courriers reçus

85 582 masques ont été distribués
aux agents de GPSEA afin d'exercer
les missions de service public

54 800 masques adultes en tissus ont été
distribués aux communes du FSC

23 véhicules (dont vélos) achetés
dont 11 électriques soit 47,82 %

153 marchés notifiés

La Direction des Affaires Générales est constituée de trois services :

- *Le Service Relations Usagers (SRU) composé de huit agents, réceptionne et traite l'ensemble des appels téléphoniques et les courriers postaux et électroniques de la collectivité;*
- *Les moyens généraux, comprenant une quarantaine d'agents assure la gestion de la flotte automobile, des fournitures de bureaux, du mobilier, du nettoyage des locaux, des EPI, de la logistique, de l'accueil physique et du courrier;*
- *La Mission Ressources Coordination et Pilotage (MRCP) mutualisée composée de trois chargés de missions marchés publics et juridiques et de cinq gestionnaires sous la responsabilité d'une responsable finances, assure la gestion comptable et budgétaire ainsi que la préparation et le suivi financier des marchés publics pour 8 directions.*

Faits marquants de 2020

La direction des affaires générales a coordonné pendant le premier confinement l'achat et l'approvisionnement des masques de protection à destination des agents du Territoire afin de maintenir l'activité des services (restauration, voirie, assainissement, propreté urbaine...) mais également à destination de la population du Territoire dans la perspective du déconfinement. La MRCP a également assuré cette charge administrative et juridique pour certaines communes membres du Territoire, leur permettant ainsi une massification de volume et des prix négociés plus intéressants.

En parallèle, le service relations usagers a assuré une permanence téléphonique, pendant cette période inédite durant laquelle les règles ont souvent dû s'adapter au gré des différents décrets d'application. C'est ainsi que les usagers ont pu être guidés sur les règles appliquées dans nos équipements culturels et sportifs, sur les heures d'ouverture de nos déchetteries... Cela s'est traduit par 12 500 appels en 2 mois, soit + de 50 % par rapport à l'activité habituelle et une activité de 20 % supérieure en 2020 à celle de 2019.

Enfin, le service des moyens généraux s'est attelé à l'organisation d'une reprise progressive des agents sur leurs lieux de travail par le biais de distributions de dotations sanitaires (gels / masques / désinfectants, protocoles de nettoyage...).

Perspectives 2021

La direction souhaite :

- ▶ Permettre le déploiement de nouveaux outils de gestion tels que :
 - La gestion du stock pour le pôle logistique;
 - La gestion du parc automobile.
- ▶ Finaliser la mise en œuvre d'interfaces entre le logiciel *ótzen* et les logiciels métiers.

FOCUS

GPSEA a développé, en 2020, des interfaces entre le logiciel de gestion des relations usagers et des systèmes d'information métiers afin de simplifier la gestion de la relation usagers et de garantir une réponse plus rapide apportée aux administrés de notre territoire.

*Par exemple, l'interface avec le logiciel **Néocity** s'applique aux signalements provenant des administrés de la ville de Créteil pour signaler des dépôts sauvages – tags graffitis et propreté, ou l'interface avec le logiciel **GESBAC** qui s'applique à la gestion des commandes des bacs des déchets ménagers pour les administrés des villes de Créteil, Bonneuil, Alfortville et Limeil-Brévannes.*

les moyens d'agir

Observatoire

9 publications thématiques grand public

2 réunions des Rencontres Prospectives –
Territoire de Demain

Au sein de Grand Paris Sud Est Avenir, la Direction de l'Observatoire apporte des éclairages pour favoriser la connaissance du territoire et améliorer le pilotage des politiques publiques. Pour cela, elle met en place des démarches d'observation, d'études et d'analyse au bénéfice du Territoire, des communes et des habitants. Elle propose des outils comme le SIG (Système d'Information Géographique) et comme des publications internes et externes. Garante de la gestion des données territoriales, elle veille à leur ouverture et à leur conformité. Pour permettre au territoire de se projeter sur les enjeux de demain, l'Observatoire nourrit des travaux prospectifs tant avec les agents qu'avec les acteurs de la société civile.

Faits marquants de 2020

2020 a permis de poursuivre les missions du programme d'activités de l'Observatoire. Une étude menée avec l'École d'Urbanisme de Paris a été finalisée et brosse un portrait patrimonial (paysager, urbain et architectural) qui questionne l'identité de GPSEA. 3 publications, sur les conservatoires, les piscines et la cuisine centrale, se sont attachées à donner à comprendre ces compétences-phares du Territoire. En complément, le portrait de territoire, les chiffres-clés par communes, les publications sur les transactions immobilières et sur les évolutions démographiques des 10 dernières années fournissent autant de données et d'analyses contribuant à améliorer la connaissance du territoire. Enfin, un travail de fond a été mené avec l'Institut Paris Région sur les nouveaux usages des équipements publics. Ces différentes productions sont à disposition sur le site Internet de GPSEA.

Dans le contexte de crise sanitaire, l'Observatoire a mobilisé ses moyens techniques pour fournir aux habitants des repères dans cette période d'incertitudes. **Il a ainsi développé une carte interactive permettant d'identifier les commerces et services ouverts malgré le confinement.** Cette carte a également valorisé la façon dont les équipements territoriaux ont adapté leur offre de service comme le «cliquez – réservez» des médiathèques. De même, afin d'aider les habitants à accéder facilement aux

données de collectes des ordures ménagères propres à leur domicile, une carte spécifique a été créée et mise en ligne pour les 11 communes pour lesquelles GPSEA gère le service.

Malgré les confinements, l'Observatoire a conforté son rôle d'AMO interne avec l'accompagnement des équipements culturels dans l'élaboration de leur projet d'établissement. Il a également continué à structurer sa stratégie sur les données, tant du point de vue réglementaire que dans ses réflexions sur le pilotage par les données.

Perspectives 2021

À la suite des travaux réalisés en 2020, l'Observatoire proposera en 2021 de nouveaux outils cartographiques et applications aux directions de GPSEA. En matière de gestion des données, 2021 sera l'année de la **mise en ligne d'une première version du portail Open Data de GPSEA.**

Les enseignements de la crise pandémique seront importants pour l'orientation du programme d'activités de la direction. Un accent particulier sera porté sur la prospective et sur les capacités d'anticipation et de résilience du territoire. La mise en œuvre des mesures de Construisons l'Après sera également un chantier à engager en 2021.

FOCUS

*Dans le contexte du premier confinement en avril 2020, l'Observatoire a copiloté une démarche participative et prospective interne, intitulée **Imaginons l'Après**. L'objectif était de tirer les enseignements de la crise du COVID-19 et de permettre aux agents de participer au projet de l'administration pour la nouvelle mandature (voir cette démarche en détail p. 10)*

les moyens d'agir

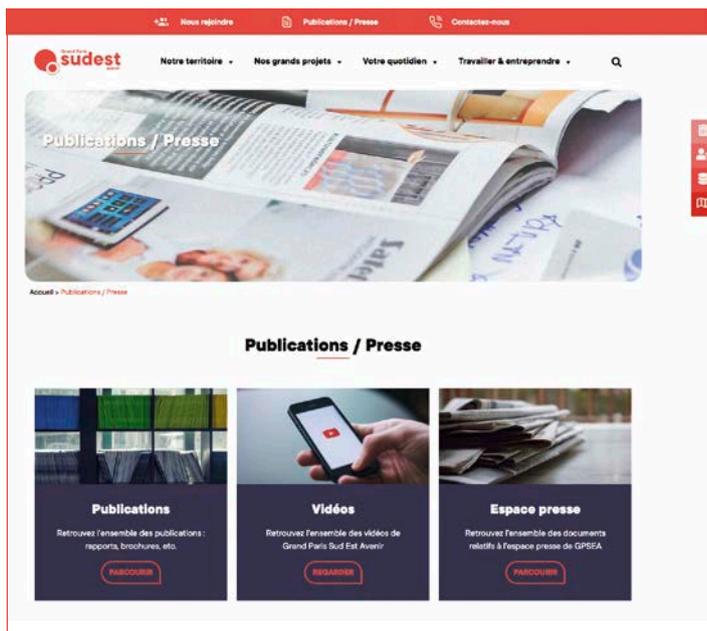
Communication et le marketing territorial

159 132 utilisateurs (soit 435 utilisateurs
par jour en moyenne sur la période)

602 539 pages vues

796 abonnés à la newsletter à fin 2020

Plus de **133 000** calendriers des collectes
distribués en boîtes aux lettres



Le service Communication et marketing territorial assure des missions de communication externe, en direction de différents publics comme les habitants, les entreprises ou les visiteurs potentiels du Territoire. Le but de ces actions est d'accompagner les politiques publiques et les services déployés par le Territoire, principalement en informant les habitants et les entreprises sur les services à leur disposition, et de promouvoir les atouts du Territoire auprès des visiteurs et des entreprises pour appuyer l'attractivité du celui-ci. Le service assure également des missions de communication interne, en direction des agents de GPSEA.

Le service a en charge le site internet institutionnel et le portail intranet de GPSEA ainsi que les réseaux sociaux.

Faits marquants de 2020

Dès le début de la crise sanitaire, la direction de la communication s'est mobilisée pour assurer quotidiennement auprès des habitants et de ses villes membres la diffusion des informations relatives aux services publics essentiels (collecte des déchets, assainissement, restauration collective...).

Le site Internet a été le principal outil de diffusion. Une plateforme d'entraide a été créée et mise en ligne au cours du premier confinement.

Le service a accompagné le «déconfinement», en mettant en place en lien avec la direction informatique, une plateforme de réservation de créneaux pour les piscines, un système de «click and collect» pour les médiathèques. **Il a par ailleurs recensé dans une brochure en format numérique toutes les sorties et escapades au cœur du Territoire.**

Perspectives 2021

La refonte du site Internet est le projet principal pour 2021 avec une refonte des rubriquages et une meilleure mise en avant des services rendus à la population avec un accès direct dès la première page. La direction participe activement à la création du nouveau portail des médiathèques dont la mise en ligne est prévue en 2021.

Côté développement économique, le service travaille sur un site pour la filière santé UrbanHealth et une vidéo de présentation.

Le service accompagne les directions territoriales dans les grands événements tels que le Salon de l'Immobilier d'Entreprises (SIMI), le Salon des métiers d'art du Plateau Briard (SIMA), les forums emplois... en créant des supports de communication que ce soit des flyers, des affiches, des catalogues, l'habillage de stands...



Chenivière-sur-Marne - Vue du conservatoire

Bilan et indicateurs



Bonneuil-sur-Marne - Terminal



Bilan financier 2020 – p.86

Les indicateurs clés – p.90

Bilan financier 2020

Le budget primitif pour 2020 de GPSEA a été adopté à l'occasion du conseil de territoire du 5 février 2020, et modifié lors du conseil de territoire du 7 octobre 2020 pour traduire l'impact du contexte sanitaire sur nos équilibres financiers. Le compte administratif 2020, qui atteste de l'exécution du budget 2020, a été adopté lors du conseil du territoire du 9 juin 2021.

L'exécution budgétaire 2020 s'inscrit pleinement dans le cadre des orientations budgétaires préalablement débattues, à savoir :

- ▶ **Un contexte financier à nouveau difficile et instable avec le maintien transitoire**, grâce à l'action menée par les Présidents des Territoires, de la dotation d'intercommunalité au bénéfice des EPT en 2020 (6,5 millions d'euros de produit pour GPSEA), la suppression pour un an de la dotation de soutien à l'investissement territorial versée par la MGP en compensation ainsi que la perte programmée de la CFE après 2022 qui doit inciter à la prudence ;
- ▶ **En réponse à ce contexte**, l'affirmation des Territoires comme un échelon incontournable d'un projet métropolitain ambitieux, attractif et solidaire, avec la mobilisation de l'Alliance des Territoires du Grand Paris autour de la défense des intérêts du bloc local qu'ils composent avec les communes, la revendication de l'obtention du statut d'EPCI à fiscalité propre et du maintien de la dotation d'intercommunalité au bénéfice des Territoires ;
- ▶ **Au regard des enjeux** environnementaux et climatiques, ainsi que de la configuration même du territoire qui regroupe la moitié des espaces agricoles de la Métropole et de nombreux espaces naturels avec notamment le massif de l'Arc boisé, la poursuite par GPSEA de son engagement en faveur du développement durable, avec notamment la mise en œuvre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) ;
- ▶ **Dans le prolongement de cet engagement**, l'action du Territoire dans le respect et l'affirmation de ses principes d'intervention autour des valeurs de solidarité, d'équité, de cohésion et de proximité avec la poursuite de l'appui en ingénierie proposé aux communes par la délégation relations et appui aux territoires, la mobilisation accrue des crédits du fonds de solidarité en concertation avec les communes éligibles, l'amplification de la politique d'achats groupés et l'implantation des services sur l'ensemble du territoire ;

- **Le maintien d'une politique d'investissement volontariste** malgré la crise sanitaire, pour déployer l'ensemble des compétences du Territoire et créer un meilleur service public, dans le respect et l'affirmation de ses grands principes d'intervention autour des enjeux de solidarité, d'équité et de proximité, avec des politiques publiques conçues dans une perspective de cohésion et de solidarité territoriale, l'attachement à créer un meilleur service public et une action en faveur du pouvoir d'achat de ses habitants ;
- **Des dépenses de fonctionnement maîtrisées**, afin que les engagements du Territoire en investissement puissent être tenus, au travers notamment d'une politique d'optimisation financière des achats offensive, destinée à traduire l'effet optimisation et mutualisation permis par l'exercice à un échelon intercommunal des compétences.

L'année 2020 a en outre été marquée par la crise économique, sociale et sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, avec une intervention forte du Territoire pour garantir la continuité du service public, déployer une action contra-cyclique au bénéfice du tissu économique local et protéger les populations les plus vulnérables. **Près de 4,0 millions d'euros ont ainsi été mobilisés par le Territoire**, soit un impact net de 2,4 millions d'euros pour la section de fonctionnement et de 1,6 million d'euros pour la section d'investissement du budget principal.

Dépenses et recettes de fonctionnement en lien avec le COVID-19

DÉPENSES ET MOINDRES DES RECETTES	CA 2020
Mesures de soutien aux soignants et de protection pour les habitants et agents de GPSEA : achats de masques, produits d'entretien et matériel de protection et prime accordée aux agents	1 687 597,00 €
Plan d'urgence sociale : participation au <i>Fonds de Solidarité Habitat</i> départemental, subventions COVID aux associations, participation à l'appel à projets ESS et actions en direction des jeunes et les familles pendant l'été	286 433,00 €
Franchises de loyers accordées aux entreprises hébergées dans le réseau de pépinières et d'hôtels d'entreprises du Territoire ainsi qu'aux commerces locaux du Territoire pour la période du confinement	195 000,00 €
Franchises de redevances aux usagers (aire d'accueil des gens du voyage, conservatoires) et manque à gagner dû à une baisse de fréquentation des piscines du Territoire	616 400,00 €
Total des dépenses de fonctionnement ou des mesures de soutien et de compensation prises en charge par GPSEA en lien avec le COVID-19 durant l'état d'urgence sanitaire	2 785 430,00 €
RECETTES	CA 2020
Subvention demandée à l'État au titre des achats de masques réalisés par GPSEA	394 333,40 €
Total des recettes perçues ou des mesures de compensation décidées par GPSEA en lien avec le COVID-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire	394 333,40 €
Impact total sur la section de fonctionnement des interventions mises en œuvre par GPSEA en lien avec le COVID-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire	2 391 096,60€

Dépenses et recettes d'investissement en lien avec le COVID-19

DÉPENSES	CA 2020
Mesures d'adaptation de l'action publique aux contraintes et besoins des usagers : création de pistes cyclables éphémères, achats de tablettes à destination des classes primaires en quartiers politique de la ville et équipement numérique des agents de GPSEA	1 182 565,23 €
Abondement du <i>Fonds Résilience</i> porté par la Région Île-de-France	315 375,00 €
Achats et subventions pour les structures intervenant auprès des usagers : participation à l'acquisition du scanner pulmonaire à l'hôpital Henri Mondor à Créteil et achat de tente pour accueillir les centres de dépistage	162 866,28 €
Total des dépenses d'investissement prises en charge par GPSEA en lien avec le COVID-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire	1 660 806,51 €
RECETTES	CA 2020
Subvention accordée par l'État pour l'achat de tablettes numériques à destination des classes primaires en quartiers politique de la ville	18 778,00 €
Total des recettes d'investissement perçues par GPSEA en lien avec le COVID-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire	18 778,00 €
Impact total sur la section d'investissement des interventions mises en œuvre par GPSEA en lien avec le COVID-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire	1 642 028,51 €

Fonctionnement

► **Recettes** : le total des recettes de fonctionnement du Territoire réalisées en 2020 s'élève à 188 004 210,01 €, dont 187 698 064,31 € de recettes réelles et 306 145,70 € de recettes d'ordre, en stabilité par rapport au compte administratif 2019. Les recettes se composent essentiellement :

- Du fonds de compensation des charges territoriales (FCCT), à hauteur de 91 860 536,70 € ;
- De la cotisation foncière des entreprises (CFE), pour 43 596 510 € ;
- De la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), à hauteur de 39 964 911 €.

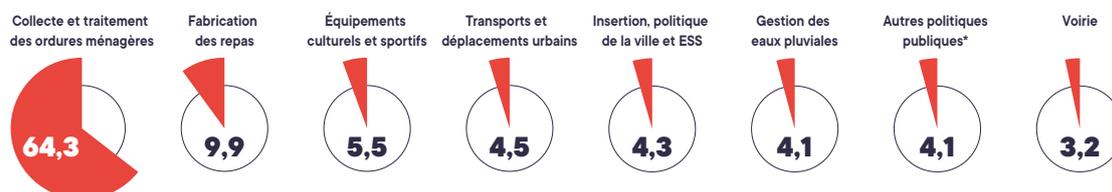
► **Dépenses** : le montant total des dépenses de fonctionnement réalisées en 2020 s'élève à 176 128 091,25 € et comprend 164 806 908,25 € de dépenses réelles ainsi que 11 321 183 € de dépenses d'ordre. La section de fonctionnement se caractérise par une part importante des reversements obligatoires que sont :

- La dotation d'équilibre versée au bénéfice de la *Métropole du Grand Paris* pour 33 091 966 € ;
- La contribution au *Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources* (FNGIR) pour 7 635 504 € ;
- Le prélèvement au titre du *Fonds National de péréquation des recettes intercommunales et communales* pour 2 263 149 € ;
- Les dépenses de personnel, qui prennent en compte une stabilisation du périmètre des effectifs de GPSEA et ne représentent que 32 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les dépenses sectorielles ont quant à elles été essentiellement consacrées :

- À la collecte et au traitement des ordures ménagères pour 33 396 616,55 € ;
- À la fabrication des repas pour 5 130 297,28 € ;
- Aux équipements culturels et sportifs pour 2 855 546,54 € ;

- Aux transports et aux déplacements pour 2 348 967,82 €;
- Aux actions en matière d'insertion, de politique de la ville et d'économie sociale et solidaire pour 2 240 698,40 €;
- À la gestion des eaux pluviales pour 2 123 814,64 €;
- À l'entretien des voiries pour 1 672 402,93 €.



*propreté urbaine, hygiène publique, habitat, développement économique, production florale et arboricole

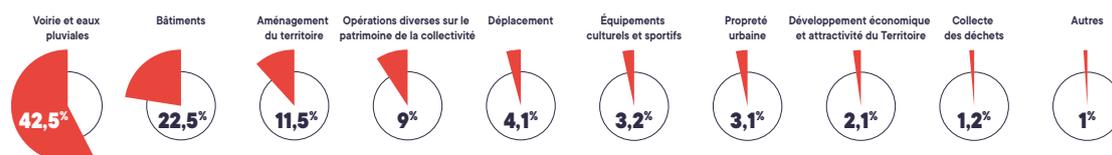
Investissement

En 2020, GPSEA a maintenu le déploiement de sa politique d'investissement se traduisant par un programme volontariste et ambitieux construit en lien étroit avec les communes, notamment dans les secteurs de la voirie, de l'eau, des équipements culturels et sportifs mais également de l'aménagement.

► **Dépenses** : exécutées à hauteur de 50 705 262,65 € hors restes à réaliser, les dépenses d'investissement comptent 32 946 918,02 € consacrés aux dépenses d'équipement nouvelles (avec en sus 4 057 913,28 € sur le budget assainissement). Les dépenses d'investissement nouvelles se répartissent principalement entre :

- Les travaux de voirie et d'eaux pluviales pour 14 003 168,63 €;
- Les travaux sur les bâtiments du Territoire pour 7 305 146,12 €;
- Les travaux sur les réseaux d'assainissement inscrits au budget annexe assainissement pour 4 057 913,28 €;
- L'aménagement du Territoire pour 3 801 559,42 €;
- Les interventions diverses sur le patrimoine de la collectivité pour 2 955 658,95 €;
- Les déplacements pour 1 354 023,76 €;
- Les équipements culturels et sportifs pour 1 068 970,08 €;
- La propreté urbaine et les ordures ménagères pour 1 415 769,13 €;
- Le développement économique et l'attractivité pour 701 585 €;
- La restauration collective, le développement durable et la production florale et arboricole pour 341 036,93 €.

► **Recettes** : les recettes d'investissement ont été exécutées à hauteur de 46 977 316,64 €, dont 21 563 544,53 € de recettes réelles, 12 737 578,69 € de recettes d'ordre et 12 676 193,42 € de résultats d'exécution 2019 reportés.

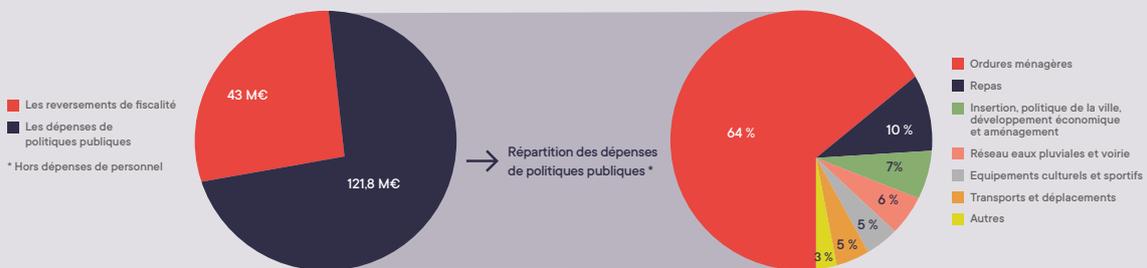


Ainsi, les dépenses d'équipement de GPSEA ont été financées à plus de 50 % par les ressources propres de la collectivité et les subventions perçues liées à des projets d'investissement. En complément, notre Territoire a fait appel au concours financier des établissements bancaires pour un montant total de 20 000 000 €.



LES INDICATEURS CLÉS DE GESTION GPSEA 2020

Une activité maintenue à un niveau soutenu, malgré la crise sanitaire, autour de compétences diversifiées : 164,8M€ de dépenses réelles de fonctionnement en 2020

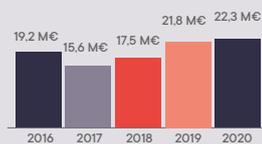


En 2020, près de 4 M€ ont été mobilisés par le Territoire dans le cadre de la crise économique, sociale et sanitaire, soit un impact net de 2,4 millions d'euros pour la section de fonctionnement et de 1,6 million d'euros pour la section d'investissement du budget principal.

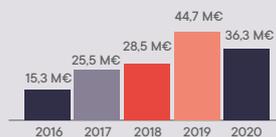
Le fonds de solidarité aux communes a été consommé à 90% fin 2020 : 6,5 M€ ont été dépensés sur une enveloppe de 7,5 M€.



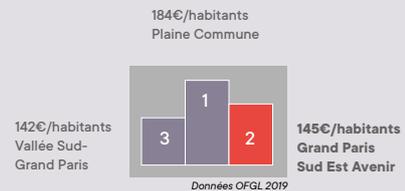
La croissance de l'épargne brute tous les ans depuis 2016 a permis de financer les interventions territoriales dans le cadre de la crise sanitaire. Grâce aux efforts de gestion menés par GPSEA, l'épargne brute s'est stabilisée en 2020 autour de 22 M€, permettant de préparer les investissements d'avenir pour notre territoire.



Les dépenses d'équipement ont par ailleurs été maintenues à un niveau élevé en 2020 par rapport à la période 2016-2018.



... rappelons que GPSEA est le 2ème EPT à consacrer le plus d'investissement par habitant (chiffres 2019).



La gestion active de l'encours de dette a permis une baisse du taux moyen de l'emprunt depuis 2016. Il est désormais plus performant que le taux moyen des collectivités de même strate (villes et EPCI de plus de 100 000 hab.).

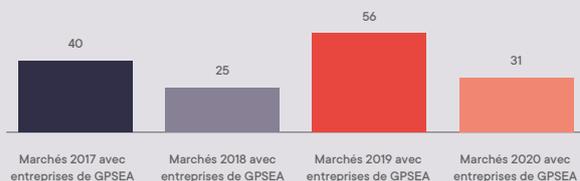
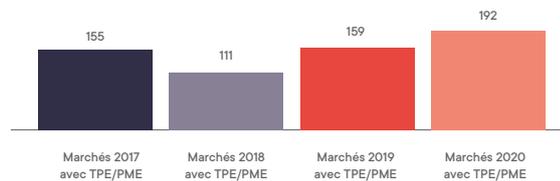
Taux	Années	2016	2017	2018	2019	2020
Taux moyen GPSEA		2,7%	2,4%	2,1%	1,9%	1,7%
Taux moyen strate		2,4%	2,3%	2,2%	2,1%	1,9%

La stratégie de captation de financements externes a permis de soutenir la trajectoire financière de GPSEA : 51 dossiers de subvention montés en 2020 pour un total de subvention de 2 093,4 K€ contre 40 en 2019 pour un total de subvention de 2 511 K€.

eurs

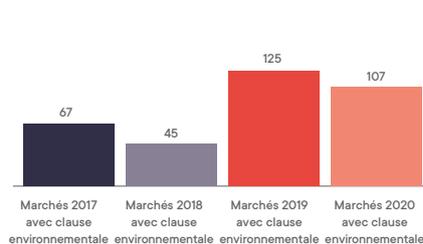
Le Territoire facilite l'accès des TPE/PME aux marchés publics :

- 617 marchés passés avec les TPE/PME sur les quatre dernières années.
- 81% des titulaires de nos marchés sont des TPE/PME en 2020.



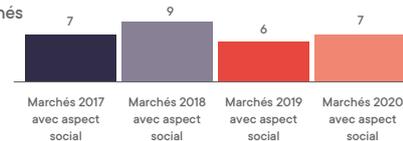
Le Territoire achète local :

- 152 marchés passés avec les entreprises du Territoire en quatre ans.
- 13% des entreprises titulaires sont localisées sur le territoire de GPSEA en 2020.



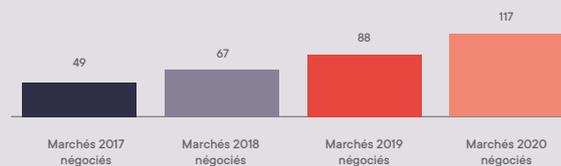
Une commande publique soucieuse de l'environnement et de l'inclusion sociale :

- 307 clauses environnementales et 29 clauses sociales intégrées à nos marchés entre 2017 et 2020.
- 45% des marchés passés en 2020 comportent une clause environnementale.



Le Territoire veille à l'optimisation financière de ses achats :

- 321 marchés négociés depuis 2017.
- 88% de marchés négociés en 2020 hors procédures formalisées et commandes en centrale d'achat.



1,1 M€ de gains financiers réalisés en 2020 contre près de 800 K€ en 2019 en lien avec la mise en œuvre de la politique achat de GPSEA.



Europarc
14, rue le Corbusier
94046 Créteil cedex



sudestavenir.fr